60¢
plus taxes

LIBERTÉ

Volum[…]t-Boniface, du 18 au 24 juin 1993 Tél.: 237-4823 Fax: 231-1998



Des jeunes se mobilisent pour la gestion

Inscrivons nos parents!

Ils étaient trois à prendre une bière et à se rendre compte qu'ils n'étaient pas informés sur la gestion scolaire, que l'information était donnée aux parents et non aux enfants, qu'il restait deux semaines avant la fin de l'exercice de préinscription pour les 13 écoles françaises et que c'était un peu inquiétant.

Bientôt, ils étaient six, et puis 30 jeunes, décidés à faire une tournée des cinq secondaires.

La tournée a été faite rapidement, du 14 au 17 juin, improvisée, avec le concours des directeurs d'école et de quelques organismes, dont le Conseil jeunesse provincial, qui a fourni du papier. Et des centaines de jeunes ont signé une lettre à La Liberté. (Voir page 5).

«On n'est pas affiliés à un organisme, souligne Christian Molgat. Quand on va dans les écoles, les jeunes sont vraiment intéressés. Les profs nous demandent qui nous envoit. On leur dit: personne. On est juste un mouvement.

«On veut être un groupe le plus ouvert et le plus large possible. On a un noyau de jeunes dans tous les secondaires qui sont prêts à pousser pour la gestion.»

Rodrigue Guay donne l'exemple de Stéphane Ritchot de Sainte-Anne-des-Chênes qui fait de la promotion à Pointe-des-Chênes. «Il avait voulu organiser une Grande danse de l'enfer avec les jeunes de toutes les écoles. Il est allé rencontrer les commissaires d'écoles. Mais essaie d'organiser ça avec sept différentes divisions scolaires!»

Selon Sol Desharnais, la gestion des écoles donnera des bénéfices non seulement pour l'éducation des 5 000 élèves, mais aussi pour les activités parascolaires, avec des regroupements évidents pour la culture et les sports. Selon lui, il sera beaucoup plus facile d'organiser des choses.

Pour Michel Bédard, «il faut s'assurer qu'à la première ronde (pour les 13 écoles désignées), il y ait autant d'inscriptions que possible.» Mais le groupe s'intéresse également à la deuxième ronde, qui doit se terminer auprès des 14 écoles mixtes en septembre.

«On voit une tendance vers l'effritement du français dans les écoles où il y a des programmes mixtes, poursuit Christian Molgat, c'est essentiel que la division francophone regroupe ces programmes-là aussi.»

Les jeunes invitent donc les étudiants des secondaires à s'assurer que leurs parents les inscrivent. Ils rappellent que c'est un choix d'avenir qui leur permettra, un jour, d'inscrire leurs enfants à l'école française.

Jean-Pierre DUBÉ


photo: Nicole Belisle

La voix de 13 écoles

Ils étaient plus de 600 jeunes Franco-Manitobains à unir leurs voix lors du Surboum 93, le 9 juin, devant les ruines de la Cathédrale de Saint-Boniface. Les directeurs d'école qui ont réuni les chorales de la 3e à la 6e année ont promis de répéter l'événement l'an prochain.

Citation de la semaine

«L'effet est tellement minime qu'avant qu'il n'entraîne un cancer, on meurt d'autre chose!»

Ernest Létourneau, le spécialiste des radiations, au sujet d'une récente étude sur le radon dans les maisons de Winnipeg. «On va tous mourir, annonce-t-il, la question est: quand?» **Page 13.**


photo: Hubert Pantel

Raymond Poirier ne fait pas que la promotion de la gestion scolaire avec le Groupe Monnin. Il fait également la promotion du bilinguisme dans les municipalités manitobaines. Page 3.

La touche jazz

Le 4e Festival de jazz présente la Québécoise Lorraine Desmarais au piano, la première non américaine à remporter le prix de Jacksonville, et le roi du raï, Khaled, accompagné d'une quinzaine de musiciens africains. **Pages 8 et 9.**

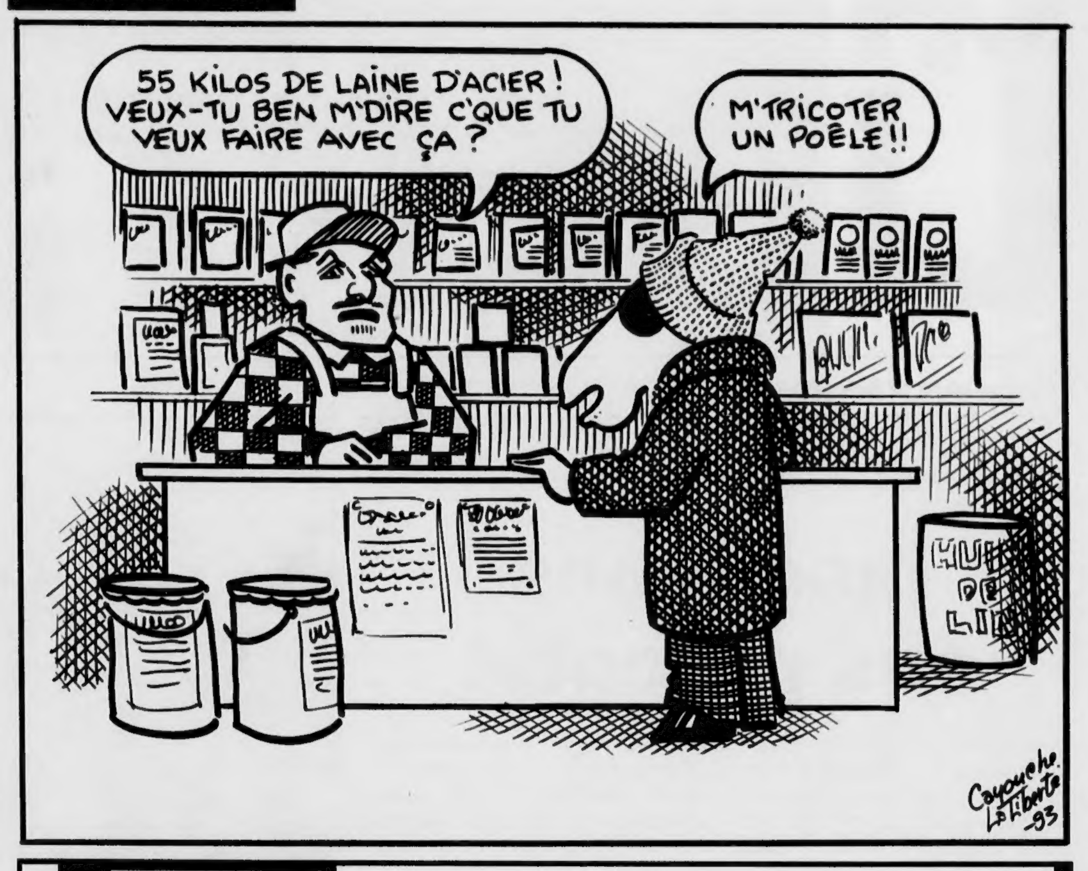
Guyot court

À chaque année, l'école Guyot de Saint-Boniface fournit plus d'une centaine de participants au Marathon du Manitoba. **Page 11.**

La visite des écoles

Le Groupe de mise en oeuvre de la gestion scolaire a poursuivi ses sessions d'information dans les écoles françaises sans accrochage majeur. **Page 7.**

CAYOUCHE



LA LIBERTÉ

Journal hebdomadaire publié le vendredi
par Presse-Ouest Limitée

Directeur et rédacteur en chef: Yves CHARTRAND
Directeur adjoint: Jean-Pierre DUBÉ
Journalistes: Karine BEAUDETTE, Nicole BELISLE, Laurent GIMENEZ, Sylviane LANTHIER
Correspondant national: Yves LUSIGNAN (Agence de presse francophone)
Caricaturiste: Cayouche (Réal BÉRARD)
Collaborateur: BICOLO
Graphiste: Gilbert PAINCHAUD
Typographe: Véronique TOGNERI
Secrétaire-comptable: Yvonne LARIVIÈRE
Secrétaire-réceptionniste: Christiane AVANTHAY
Développement de photos: Hubert PANTEL

Heures du bureau: 9 h à 17 h du lundi au vendredi.
Toute correspondance doit être adressée à **La Liberté**, Case postale 190, Saint-Boniface (Manitoba) R2H 3B4. Les lettres à la rédaction seront publiées si leur contenu n'est pas diffamatoire et leur auteur(e) facilement identifiable. Le journal ne s'engage pas à publier les lettres qui n'auront pas été dactylographiées ou écrites LISIBLEMENT à la main. Les communiqués de presse envoyés à la rédaction devront aussi être écrits de façon lisible.
Les bureaux sont situés au 383, boulevard Provencher.
Téléphone: (204) **237-4823.** Télécopieur: (204) **231-1998.**
L'heure de tombée pour les annonces est le mardi à midi. La direction se réserve le droit de refuser toute annonce envoyée après cette échéance ou d'imposer une surcharge de 10 %.
Nos annonceurs ont jusqu'au mercredi de la semaine suivante pour nous signaler toute erreur de notre part. La responsabilité du journal se limitera au montant payé pour la partie de l'annonce qui contient l'erreur.

Toute annonce dont le contenu ne respecte pas les dispositions sur la discrimination de la Charte canadienne des droits et libertés sera modifiée au besoin.

L'abonnement annuel:

Manitoba: 25 $ (+ TPS de 1,75 $ et taxe provinciale de 1,75 $)
Ailleurs au Canada: 30 $ (+ TPS de 2,10$)
États-Unis et outre-mer: 35 $

Les abonné.e.s manitobain.e.s qui passeront une partie de l'année aux États-Unis devront payer un supplément de 5 $ au moment du changement d'adresse.

Les changements d'adresse pour les abonnements doivent nous parvenir **AU MOINS DIX JOURS** avant la date de déménagement.

Le journal **LA LIBERTÉ** est imprimé sur les presses de Derksen Printers à Steinbach.

Enregistré comme courrier de deuxième classe. No 0477.



Journal de l'année
de 1984 à 1991

OPSCOM
Représentation nationale:
1-800-2OPSCOM
(613) 234-6735



Fondation
Donatien Frémont

SOMMAIRE

ACTUEL



Lianne Fournier. Page 9.

- **Bilinguisme:** des trousses économiques sont lancées par l'Association des municipalités bilingues. Page 3.
- **CUSB:** la campagne annuelle de financement est lancée. Page 3.
- **Ici et ailleurs:** page 3.
- **Éditorial:** C'est à votre tour par Yves Chartrand. Page 4.
- **Les journaux de l'APF:** l'Agricom de Clarence Creek. Page 4.
- **Congrès conservateur:** Richard Chartier est content, Stéphane Dorge est un peu déçu. Page 4.
- **Lettre:** page 5.
- **Guichet automatique:** la Caisse pop de Saint-Pierre-Jolys hésite. Page 5.
- **Fransaskois:** la loi scolaire et ses amendements. Page 6.
- **Gestion scolaire:** bilan de la deuxième semaine de visites dans les écoles. Page 7.
- **FCFA:** Monique Landry sera présente à l'assemblée annuelle. Page 7.
- **Raï:** Khaled en concert au CCFM le 25 juin. Page 8.

CULTUREL

- **Jazz:** Lorraine Desmarais au Festival le 23 juin. Page 9.
- **Quoi de neuf?** en jazz. Page 9.
- **Chanson:** Joëlle Lavallée et Marcel Soulodre au Gala interprovincial. Page 9.
- **Les Rendez-Vous:** page 10.
- **Enfants:** Carmen Campagne lance son quatrième album. Page 10.

SPORTS

- **Marathon:** l'école Guyot participera en grand nombre. Page 11.
- **Hockey:** Stéphane Beauregard de retour à Winnipeg! Page 12.

SOCIÉTÉ



Paul Charbonneau. Page 14.

- **Ernest Létourneau:** le CUSB honore un radioprotecteur. Page 13.
- **Gens d'ici:** Natalie Slawinski. Page 13.
- **Feu Vert:** page 13.
- **CNPF:** Paul Charbonneau quitte la dierction. Page 14.
- **Emplois et avis:** page 15.
- **Calendrier communautaire:** page 16.
- **Nécrologies:** page 17.
- **Télé-horaire:** pages 18 et 19.
- **Bicolo:** pages 20 et 21.
- **Chronique religieuse:** page 22.
- **Petites annonces:** page 22.
- **Quiz:** page 23.
- **Recette:** page 23.
- **À votre service:** page 24.

Le MANITOBA de A à Z

- **Montcalm:** page 8.
- **Province:** page 14.
- **Rivière-Seine:** pages 6 et 8.
- **Saint-Boniface:** page 16.
- **Saint-Pierre-Jolys:** page 5.
- **Sainte-Anne-des-Chênes:** page 6.
- **Winnipeg:** page 12.

Ici et ailleurs

L'ange gardien des francophones

Ottawa - Depuis toujours, les francophones hors Québec ont des amis, des protecteurs et des défenseurs au fédéral. Depuis un an et demi, ils ont le Groupe parlementaire Robichaud, une idée du sénateur libéral et ancien premier ministre du Nouveau-Brunswick, qui s'inquiétait de la place des communautés francophones et acadienne dans la réforme de la Constitution alors en cours.

Le Groupe, qui comprend 22 parlementaires du Sénat et de la Chambre des communes représentant des régions ou des circonscriptions avec d'importantes communautés francophones, a été fondé dans la frustration du refus du gouvernement conservateur de faire siéger le comité des langues officielles et suite à la décision de ne plus permettre aux sénateurs de siéger avec les parlementaires à ce comité. (APF)

Les plus grands succès acadiens

Nouveau-Brunswick - Les plus grands succès des artistes acadiens, connus et moins connus, se retrouveront sur un disque laser double qui sera lancé dans le cadre des festivités du Congrès mondial acadien en 1994. Il s'agit de la dernière trouvaille des organisateurs, qui permettra aux visiteurs de retourner chez-eux avec un morceau d'Acadie. En plus des Edith Butler, Angèle Arsenault et du groupe 1755, on retrouvera plusieurs vedettes montantes. (APF)

83 000 utilisent des stéroïdes

Gloucester - Jusqu'à 83 000 jeunes du Canada, âgés de 11 à 18 ans, auraient fait usage de stéroïdes anabolisants au cours des 12 derniers mois, selon une étude menée par le Centre canadien sur le dopage sportif. 53,9 % des répondants ont indiqué utiliser cette drogue pour améliorer leur performance athlétique, tandis que 47,2 % ont indiqué qu'ils utilisaient les stéroïdes pour modifier leur apparence.

La recherche révèle également que les étudiants utilisent l'alcool, la caféine, les stimulants et les analgésiques pour améliorer leurs performances. Un étudiant sur cinq connaît aussi quelqu'un qui fait usage de stéroïdes, ce qui signifie que beaucoup d'utilisateurs actuels ont gardé le silence.

Le Marché de la gare est ouvert

Winnipeg - La mairesse de Winnipeg, Susan Thompson, et le ministre Jim Ernst ont inauguré, le 17 juin, le Marché de la gare Union, un centre commercial de 30 petites boutiques offrant des spécialités de la région.

La cérémonie visait à souligner la revitalisation de ce monument, précieux témoin d'une période marquante de l'histoire canadienne et situé au carrefour des rues Main et Broadway.

La priorité: le développement économique et touristique

Les municipalités bilingues présentent leur carte d'affaires

Plus qu'un organisme de service qui fournit la traduction de documents, l'Association des municipalités bilingues du Manitoba (AMB) est entrée avec éclat dans la promotion de ses membres sur les plans touristique et commercial.

Les 80 membres et invités de l'AMB ont assisté, lors de l'assemblée annuelle du 14 juin, au dévoilement de trousses économiques conçues pour mettre en valeur chacune des municipalités bilingues.

La trousse de grande qualité comprend un document général (photos et articles) sur le double avantage du bilinguisme dans les municipalités, ainsi que des feuillets, faits sur mesure dans chaque communauté, sur les services locaux, les services de santé, la vie économique et communautaire. (1)

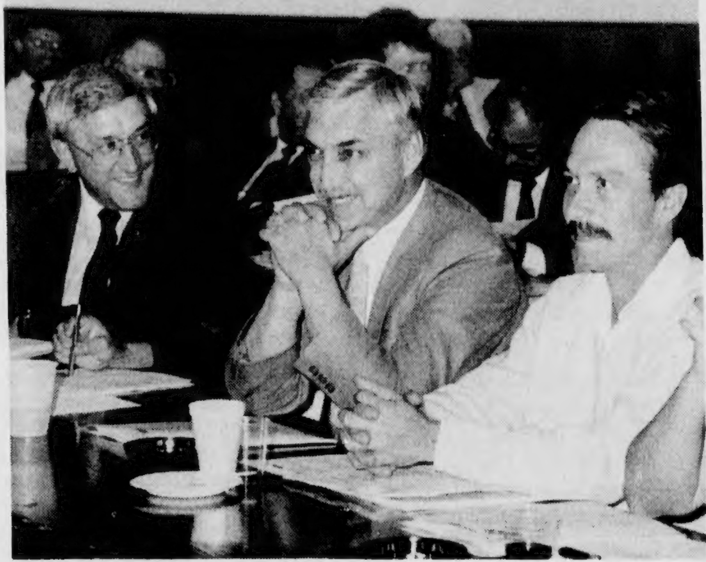


photo: Hubert Pantel

Les nouveaux règlements donneront l'occasion au Village de Sainte-Anne-des-Chênes de reviser sa position.

L'AMB poursuit deux objectifs avec la publication de cette trousse, dont chaque municipalité a obtenu 350 examplaires: aider les municipalités s'étant déclarées bilingues à faire face à la réaction des anglophones, et promouvoir le développement économique.

«Les communautés francophones rapetissent et c'est important d'avoir les outils pour renverser cette tendance souligne le directeur général de l'Association, Raymond Poirier.» Les membres pourront faire de la promotion touristique et la promotion de leur village pour attirer des entreprises.

Un deuxième projet lancé par l'AMB consistera à faire une étude pancanadienne sur les avantages du bilinguisme en affaires. Une demande de 60 000 $ a été faite au secrétariat d'État en vue de «documenter la valeur ajoutée du bilinguisme dans les villages et les communautés.»

Raymond Poirier donne comme exemple le choix de Winnipeg (plutôt que Toronto) pour la tenue des Jeux panaméricains en 1999, obtenus grâce au vote d'une délégation québécoise impressionnée par la présentation bilingue de la capitale manitobaine, donnée entre autres par les voyageurs officiels de Saint-Boniface.

L'étude pourra servir sur le plan national à consacrer la promotion du bilinguisme comme outil de développement économique régional. Le rapport servira à rassurer les dirigeants des municipalités bilingues, mais aussi à rassurer la population anglophone qui questionne souvent la nécessité du soutien au bilinguisme.

«Par exemple, ça va aider le secrétariat d'État à justifier son aide dans les communautés, précise le directeur général. Dans un deuxième temps, les consultants feraient une analyse de l'activité économique dans chacun des villages dans le but de faire des recommandations aux municipalités.

«On va arrêter d'être sur la défensive et se rendre compte que c'est vraiment avantageux d'être bilingues. Les entreprises savent que, dans nos villages, il y a une main d'oeuvre bilingue stable.»

Seuls les membres en bonne et due forme de l'AMB auront les bénéfices des projets en cours. L'assemblée annuelle a modifié les règlements pour limiter le membership aux gouvernements locaux ayant un statut bilingue et une politique de services en français.

L'AMB a souhaité la bienvenue aux municipalités de Montcalm et de Lorne, qui a identifié le village non constitué de Saint-Léon comme son représentant. Selon Raymond Poirier, il est encore très possible que Taché, Ritchot et le Village de Sainte-Anne-des-Chênes deviennent membres.

«Si ces municipalités embarquent, on pourra encore cette année leur offrir la trousse de promotion. Avec ça, l'AMB couvrirait près de 90 % de la population francophone au Manitoba.»

Jean-Pierre DUBÉ

(1) Les membres sont: les villages de Saint-Jean-Baptiste, Saint-Pierre-Jolys, Saint-Claude et Notre-Dame-de-Lourdes, ainsi que les municipalités de Montcalm (Saint-Joseph, Letellier et Saint-Jean-Baptiste), Lorne (Saint-Léon), La Broquerie, De Salaberry et Winnipeg. Il n'y a cependant pas de trousse pour Winnipeg.

Campagne de financement du CUSB

65 000 $ pour le 175e



photo: Sylviane Lanthier

Où est le chèque? Janine Tougas coupe la cravate de Sandy Riley pour le récuperer, sous le regard amusé de Gilbert Cloutier.

Pour fêter son 175e anniversaire, le Collège universitaire de Saint-Boniface (CUSB) entre dans l'ère moderne en lançant sa première campagne annuelle de financement.

En conférence de presse mardi, on a dévoilé l'objectif de la campagne, fixé à 65 000 $, ainsi que le nom de sa présidente: Janine Tougas.

Le Groupe Investors, représenté par Sandy Riley et Gilbert Cloutier, a également accepté de s'associer au Collège, en investissant 25 000 $ sur deux ans dans un fonds qui servira à créer une bourse d'excellence dans un domaine qui reste à déterminer.

Les étudiants du CUSB contribuent également à cette campagne. Ils ont accepté en assemblée générale que 32,50 $ soient prélevés par le CUSB à même leur facture de frais de scolarité.

«Cela permettrait de recueillir quelque 17 000 $ en 1993-1994, précise le directeur du Bureau de soutien au développe-ment, David Dandeneau, et cette somme sera versée au fonds de bourse, ce qui signifie que les intérêts seront redistribués aux étudiants.»

Les étudiants investissent un autre 10 $ par personne, cette fois pour la création d'un Centre étudiant qui regrouperait autour d'un lieu géographique central tous les services aux étudiants. Ce Centre est encore à l'étape de projet, «mais l'engagement financier des étudiants souligne l'importance qu'ils accordent à ce projet, prioritaire pour le Collège.»

Les sommes qui seront recueillies dans le cadre de la campagne de financement de 1993 seront versées au fonds de dotation, qui se monte à 1,6 million $ après une campagne de cinq ans permettant sa création.

David Dandeneau précise qu'après avoir fait appel aux employés, aux étudiants et aux anciens, il lui fallait maintenant trouver d'autres groupes auxquels s'adresser. «Le Groupe Investors est la première corporation à collaborer avec le Collège», par le biais d'un don, mais aussi comme partenaire d'un programme de legs testamentaire qui permet aux retraités de léguer une certaine somme au CUSB tout en profitant de leur vivant des intérêts générés et des reçus d'impôts.

Mais le groupe cible de la campagne 1993 sera les anciens étudiants de la faculté d'Éducation. David Dandeneau aimerait d'ailleurs en venir à conclure avec les écoles des ententes qui permettraient de faire des levées de fonds conjointes, et surtout de créer un lien naturel et affectif entre les jeunes élèves, futurs étudiants potentiels, et le CUSB.

Le lancement officiel de la campagne aura lieu en octobre. Les membres du comité organisateur sont André Couture, José François, Paul Ruest, David Dandeneau, Roger Legal et Janine Tougas. «Nous avons choisi Janine comme présidente pour donner une image de jeunesse, les jeunes étant au coeur du milieu universitaire. Elle est aussi une éducatrice et pédagogue reconnue, elle est dynamique et projetée vers l'avenir.»

Sylviane LANTHIER

ÉDITORIAL

C'est à votre tour

Êtes-vous parmi ceux qui ne sont pas allés à une réunion du Groupe de mise en oeuvre de la gestion scolaire? Êtes-vous allés à une réunion, mais n'avez pas bien compris ce qu'on vous a expliqué? Avez-vous reçu la brochure publiée par le gouvernement?

Si vous êtes visés par toutes ces questions, continuez de lire parce que, si votre enfant est inscrit à une des 13 écoles désignées de la province, il ne vous reste pas beaucoup de temps pour comprendre et pour poser le geste nécessaire.

La province a fixé au 30 juin la date limite d'inscription des élèves intéressés des 13 écoles, soit la première vague de la mise sur pied de la gestion scolaire. Si vous ne le faites pas avant cette date, vous aurez à attendre deux ans avant de ravoir la possibilité d'inscrire vos jeunes.

D'un gouvernement qui a fait traîner le dossier de la gestion scolaire depuis trois ans, il ne fallait pas s'attendre à beaucoup de générosité. Tout à coup, tout doit se faire rapidement: les réunions ont été organisées en vitesse, les échéances sont courtes et en fin d'année scolaire, plusieurs parents sortent des réunions frustrés et déçus parce que la promotion de la gestion est rare.

La plupart du temps, ce qu'on explique, c'est un processus académique et pas très excitant. Malheureusement, il est trop tard pour demander de prendre le temps. Il reste moins de deux semaines.

Heureusement, grâce à quelques pressions de notre côté, le journal a obtenu du gouvernement, après le fouillis de l'annonce des réunions de la première vague, que se fasse un peu de promotion en dehors du cadre serré du Groupe de travail afin de s'assurer de rejoindre le plus grand nombre possible de parents.

Vous trouverez donc un peu plus loin dans nos pages une annonce gouvernementale. La semaine prochaine, il y en aura, paraît-il, deux autres. À cela s'ajoute notre couverture habituelle depuis le début afin d'informer ceux qui veulent savoir ce qui se passe dans le dossier.

Si vous avez des questions à poser, le Groupe de travail compte plusieurs membres. Il y a le président Alfred Monnin, mais le comité compte plusieurs autres membres qui font une job d'explication souvent plus raisonnable. Je vous donne rapidement quelques noms: Raymond Poirier, Jean-Marie Taillefer, Jean Gisiger, Isabelle Garand.

Appelez ces gens si vous avez besoin d'informations, si vous avez des questions, s'il vous faut des clarifications. Il ne faut surtout pas jouer à la vache qui regarde le train passer.

Attendre la prochaine fois, c'est faire le jeu du gouvernement manitobain, qui a déjà décidé de pousser la locomotive à vive allure.

On n'a pas le temps de se demander si c'est une stratégie délibérée ou si le gouvernement est frustré de s'être fait dire par la Cour suprême que la Division scolaire de langue française devait être mise sur pied sans retard.

Oubliez ça et dites-vous que la gestion scolaire, ça n'a peut-être pas l'air le fun présentement à cause de certaines attitudes du comité Monnin et du gouvernement, mais ça le sera bientôt.

Il faut d'abord poser un geste porteur d'avenir. Il y a des craintes, mais il ne faut pas avoir peur. La gestion appartient aux parents, pas au gouvernement.

Il faut que le plus grand nombre possible s'inscrive. Ce n'est pas un cri du coeur, c'est la normalisation manitobaine d'une tendance nationale. Ce sont vos affaires que le gouvernement tente toujours de contrôler.

Oui, il va y avoir certains problèmes au début. C'est la dynamique de tout changement. La gestion scolaire n'assure pas l'avenir de la communauté francophone au Manitoba. Mais c'est un autre moyen qui s'ajoute.

Comme pour les impôts le 30 avril, il suffit que les parents des 13 écoles les plus intéressées se rappellent de la date fatidique du 30 juin. Ce premier signal doit entraîner une réponse vigoureuse. Pensez-y: le 1er juillet, il sera trop tard.

Yves CHARTRAND

Les journaux de l'APF

Association de la presse francophone

LABRADOR
QUÉBEC
TERRE-NEUVE
Î.-P.-É
N.-B.
NOUVELLE-ÉCOSSE



D'autres publications qui s'illustrent

L'Association de la presse francophone (APF) compte d'autres membres que nous vous présentons ici brièvement, faute d'avoir pu obtenir un texte plus détaillé:

Le Manitoba sera l'hôte de l'assemblée annuelle de la l'Association de la presse francophone (APF) en juillet 1993. Depuis le mois de janvier, La Liberté profite de la venue de cet événement pour faire connaître les différents journaux membres de l'APF dans cette nouvelle chronique.

Agricom: seul tabloïd agricole d'expression française de l'Ontario, ce bimensuel (1er et 3e lundis) est publié 22 fois par année et a un tirage d'environ 5 400 exemplaires. Les bureaux sont situés à Clarence Creek, tout juste à l'est d'Ottawa.

À sa dixième année de publication, ce journal arbore fièrement le logo de l'Union des cultivateurs franco-ontariens.

Bien qu'il se veuille d'abord l'organe d'information des comtés de Prescott, Russell, Glengarry et Stormont, Agricom tente aussi de rejoindre les régions du Nord et du Sud-Ouest ontariens

Le Madawaska: cet hebdomadaire fondé en 1913 est situé à Edmundston au Nouveau-Brunswick, tout près du Québec et du Maine.

Le journal dirigé par Jean-Pierre Boucher est un des rares de l'APF à utiliser le format international ou grand format. Il a un tirage de 9 500 exemplaires disponibles le mercredi.

Info-Affaires: ce mensuel acadien traite d'économie. Le directeur est Gilles Belleau, qui était auparavant journaliste au Pro-Kent, l'hebdo acadien de la région de la Sagouine. Les bureaux sont d'ailleurs situés à Richibouctou.

Le journal, qui en est à sa quatrième année, est publié le deuxième lundi de chaque mois à plus de 15 000 exemplaires distribués gratuitement.

Kim Campbell devient chef des conservateurs fédéraux

La décision de Jim Edwards basée sur des chiffres

Les conservateurs fédéraux ont finalement opté pour Kim Campbell, un choix qui réjouit l'avocat Richard Chartier, qui était partisan depuis les débuts et délégué au congrès d'Ottawa.

«Je suis très heureux. En lisant les journaux et en entendant les sondages, on avait l'impression que nos délégués étaient en train de se disperser.

«Ce n'était pas le "feeling" que j'avais à Saint-Boniface ou au Manitoba. Le fait qu'elle avait plus de délégués que Jean Charest s'est confirmé lors des discours. Pour la première fois, nous étions tous dans la même place.

«On ne savait pas où les indécis allaient se ranger, alors 48 % des délégués au premier tour, c'est phénoménal (1). La victoire était assurée.

«La décision d'Edwards (de se joindre au camp Campbell) était basée sur des chiffres. Il savait que ce n'était pas assez pour donner la victoire à Charest. Il a aussi favorisé l'unité du parti. S'il avait été avec Charest, ça aurait eu l'air comme s'il était contre Campbell.

«Jim Edwards connaissait bien ses délégués. Il savait que seulement 60 % allait à Charest. Il aurait fallu 85 % pour que Charest ait une chance.

«L'équipe Campbell était très organisée. À Saint-Boniface, nous avions 10 des 13 délégués, soit six adultes et les délégués d'office. Ma responsabilité était de m'assurer d'envoyer un délégué qui avait des doutes voir Kim Campbell.»

Surpris du calibre

Richard Chartier a été impressionné du taux de participation des jeunes. «Un tiers des délégués avait moins de 30 ans. J'étais très surpris du calibre: très informés, dynamiques et bilingues. Des délégués de l'Alberta et du Nouveau-Brunswick m'ont parlé en français.»

Un de ces jeunes était Stéphane Dorge, qui appuyait Jean Charest. «Je suis un peu déçu, un peu désenchanté avec certains délégués, avec certains députés. Il y a bien des Québécois qui sont désillusionnés.

«La décision de Jim Edwards a beaucoup surpris. Nos chiffres indiquaient qu'il allait avoir 450 délégués. Je lui souhaite un ministère!

«Kim Campbell doit manoeuvrer de façon habile et perspicace. Jean Charest doit jouer un rôle important au cabinet. Avec elle, on semble commencer dans le trou, alors que M. Charest était en avance. Le Québec m'inquiète beaucoup. La réélection du Parti conservateur n'est pas un fait accompli.

«Le discours de Kim Campbell m'a déçu dimanche soir. Elle ne semble pas avoir la même capacité de travailler en équipe que Brian Mulroney. Elle n'a rien fait (sur le coup) pour ramener M. Charest.

«Maintenant elle le fait, mais le dommage politique est là. On n'a pas aimé son allusion à la tortue et le fait qu'elle a lu son discours. Elle aurait dû tenter de l'accommoder (sur place).»

Stéphane Dorge est quand même très satisfait de la campagne au leadership. «On est partis de 5 % en avril à 47,5 %. Une autre semaine et on aurait pu remporter ça!»

Selon Richard Chartier, le camp de Jean Charest va se rallier. «Beaucoup de gens sont déçus. Ils s'attendaient de gagner. Et si Jean Charest avait gagné, je n'aurais eu aucune difficulté à travailler pour lui.»

Richard Chartier prédit des élections générales en octobre. Les conservateurs de Saint-Boniface veulent tenir l'investiture le plus tôt possible. «Ce pourrait être en juillet.»

Yves CHARTRAND

(1) Au premier tour, Joe Clark avait eu 12 % des délégués en 1976 et Brian Mulroney 29 % en 1983.

Lettre

Lettre ouverte aux parents franco-manitobains

Chers parents,

Comme vous le savez sans doute déjà, l'école que fréquente(nt) votre(vos) jeune(s) est visée par la loi sur la gestion scolaire pour faire partie de la nouvelle Division scolaire homogène française. Dans très peu de temps (si ce n'est déjà fait), vous aurez à choisir si vous désirez que votre école, que vos jeunes fassent partie de cette division.

Si nous vous écrivons cette lettre aujourd'hui, c'est pour vous encourager à exercer votre droit comme parent de vous informer au sujet de la Division scolaire homogène. Nous sommes convaincus que cette division reflètera bien la réalité franco-manitobaine et nous permettra d'évoluer en tant que communauté forte, fière de son passé et tournée résolument vers l'avenir.

C'est dans cette optique que nous avons composée un dépliant au sujet de la Division scolaire homogène intitulé «Inscrivons nos parents». Ce dépliant veut renseigner les jeunes (qui sont, avec vous, les premiers intéressés par cette affaire) et, surtout, nous permettre de croire à un avenir meilleur pour notre communauté; une communauté forte et unie qui se donne tous les outils nécessaires à son plein épanouissement.

Les francophones du Manitoba ont une longue tradition de coopération et d'entraide. Nous croyons qu'il est temps de s'unir pour mettre notre grande richesse en matière d'éducation au profit de tous les francophones de la province. La mise en commun et le partage de nos ressources éducatives ne peut qu'améliorer la qualité de l'enseignement dans l'école que fréquente(nt) votre (vos) jeune(s).

La nouvelle division vous permettra, comme parent, de contrôler et de gérer les écoles de vos jeunes par le biais de comités d'écoles et d'élection de comités régionaux. Ceux-ci veilleront à ce que votre école et votre région reçoivent leur plein dû à l'intérieur de la division scolaire en conseillant la commission scolaire sur vos besoins locaux et régionaux.

Comme jeunes qui sommes présentement dans un programme français ou qui avons reçu notre éducation en français, nous vous incitons d'inscrire vos enfants à la Division scolaire homogène **avant le 30 juin**. Nous vous demandons de le faire non seulement pour vous et vos enfants mais aussi pour nous, qui n'avons pas encore d'enfants d'âge scolaire mais qui croyons fermement que l'avenir prospère de notre communauté réside en grande partie sur la force de NOTRE division scolaire francophone.

Pour vous et vos jeunes, pour nous et notre avenir, dites «OUI» à la Division scolaire homogène. Dites «OUI» à l'avenir de notre communauté.

Le Groupe de jeunes,

Chantal Arpin, Julien Bédard, Michel Bédard, Bruno Bediant, Chantal Berard, Patrick Blanchard, Nadine Bourrier, Colleen A. Brandt, Lisa Cameron, Alain Cénérini, Suzanne Carrière, Marc Charbonneau, Yvette Chaput, Michel Connelly, Nicole d'Auteuil, Meaghan Del Roo, Dominique Deschambault, Janette Desharnais, Sol Desharnais, Denise Desmarais, Éric Dubé, Darrell Dupuis, Guy Dupuis, Jocelyn Dupuis, Roxane Dupuis, José François, Roxanne Gagné, Rémi Gagnon, Dominique Gauthier, Gilles Gauthier, Normand Gauthier, Reynald Girardin, Christian Gosselin, Rémi Gosselin, Paul Grégoire, Allison Greistad, Marie Grossman, Rodrigue Guay, Chris Hartley, Lynelle Hébert, Martin Hébert, Marie-José Hupé, Alain Jaques, Josette Labossière, Lisa Lafond, Sébastien Lagassé, Monique Laliberté, Rachelle Lanoie, André Lavergne, Renée Lavergne, Janique Lavallée, Monique Lavallée, Raymond Lavallée B.-J. Leclair, James Leclair, Joëlle Leclair, Yvan Lécuyer, L. Donald Legal, Lucille Legal, Rosanne Legal, Patrick Lemoine, Nicole Leonoff, Frédérik Lesage, Brigitte L'Heureux, Candace Lipischak, Catherine Lodeweyks, Rachel Manaigre, Micheline Marchildon, Richard Massicotte, Danielle Maynard, Geoff J. Menec, Christian Molgat, Jean-Paul Molgat, Julie Paillé, Chantal Painchaud, Collette Pattyn, Nicole Pelletier, Céleste Phaneuf, Roger Picton, Ronald Poirier, Marc Prescott, Collin Rémillard, Stéphane Richot, Daniel Rochon, Lianne Rochon, Réal Rochon, Gaétan Ruest, Collin Sabourin, Tanya Sabourin, Micheline St-Hilaire, Danielle St-Vincent, Andrea Samardzija, Elaine Tougas, Carmelle Tétrault, Amanda Boily, Angèle Vielfaure, Eric Friesen, Pauline Mireault, Rémi Tétrault, Eric Lebrun, Yvonne Dueck, Danielle Audette, Joanne Verrier, Renée Gabrielle Vielfaure, Hélène Connelly, Normand Lavoie, Annick Boulet, Robert Dubois, Colin Fournier, Michel Tétrault, David Fournier, Robert J.G. Dumesnil, Sylvie Normandeau, Linda Fournier, Chantal Laurencelle, Rachelle Verrier, Brigitte Taillefer, Mario Laurencelle, Gaétan Bisson, Pierre Tétrault, Mona Blanchette, David Normandeau, Roger Bissonnette, Riley Brémaud, Jennifer Fournier, Hugues Vogel, Paul Boily, René Gérardy, Roland Deleurme, Rhéanne Sicotte, Paul Turenne, Luc Mireault, Jacqueline Tétrault, Paul Gauthier, Natalie Seidler, Lise Champagne, Robert Dumesnil, Luc Jolicoeur, Alain Verrier, Ginette Mireault, Patrick Balcaen, Lousane Fréchette, Michel Nadeau, Dominique Balcaen, Tania Tétrault, Jean Labotte, Joël Tétrault. (1)



photo: Jean-Pierre Dubé

Micheline Marchildon, Rodrigue Guay (devant), Christian Molgat et Sol Desharnais (derrière) à leur départ pour l'école Gabrielle-Roy.

(1) Le Groupe de jeunes est composé de Franco-Manitobains de 15 à 26 ans qui ont à coeur l'épanouissement de notre communauté. Il n'est pas affilié au Groupe de mise en oeuvre de la gestion scolaire ni à aucun organisme ou parti politique.

L'assemblée annuelle de la Caisse de Saint-Pierre-Jolys

Priorité au guichet automatique

Malgré les demandes exprimées par plusieurs membres et commerçants locaux, la Caisse populaire de Saint-Pierre-Jolys n'a pas encore décidé si elle installera un guichet automatique.

Le directeur Claude Chartier croit pourtant que la majorité des résidants sont favorables au projet. Quant aux commerçants, ils ont fait valoir que le guichet automatique favoriserait l'économie locale en augmentant la liquidité sur place.

Mais la mise en place d'une telle machine n'est évidemment pas gratuite. Les études évaluent le coût d'installation et de fonctionnement entre 45 et 58 000 $.

Les membres sont-ils prêts à absorber cette dépense en payant un coût sur chaque transaction effectuée au guichet automatique? C'est ce que Claude Chartier et son conseil d'administration veulent savoir avant de prendre une décision.

Pour ce faire, ils comptent effectuer bientôt un sondage auprès des membres. Le feu vert sera donné si la majorité d'entre eux sont d'accord. En attendant, Claude Chartier ne veut même pas se risquer à donner une date possible pour l'installation du guichet.

Cette prudence peut paraître excessive étant donné les bons résultats financiers obtenus l'année dernière. Les profits, notamment, ont plus que doublé. Mais Claude Chartier n'oublie pas que sa Caisse était encore sous la tutelle du Fonds de sécurité il y a deux ans. Et les profits de la nouvelle année s'annoncent déjà moins importants.

«Il faut absolument continuer à faire des profits, explique-t-il. C'est pour cette raison nous faisons attention à toutes les dépenses.»

37 membres ont participé à l'assemblée annuelle qui s'est déroulée le 10 juin. Deux nouveaux membres ont été élus au conseil d'administration: Lyse Hébert et Marcelle Lahaie. Elles remplacent Renée Laroche et Elaine Mellor, qui ne se sont pas représentées. Les autres membres sont: Marcel Mulaire, Raymond Duval, Bernard Gagné, Pierre Gagné et Gilbert Audette.

Laurent GIMENEZ

La caisse en chiffres

Actif au 31 mars:
1993: 10 716 107 $ (+ 8,5 %)
1992: 9 889 630 $

Bénéfices nets après impôts:
1993: 40 832 $ (+ 103 %)
1992: 20 124 $

Montant de la réserve
1993: 194 533 $ (1,81 % de l'actif)
1992: 153 701 $

Dépôts:
1993: 10 493 155 $ (+ 8,1 %)
1992: 9 705 139 $

Prêts:
1993: 7 097 268 $ (+ 2,4 %)

Nombre de membres:
1993: 990 (+ 8)
1992: 972

Les Fransaskois auront la gestion scolaire avec l'exclusivité du français

Pas de pression, pas de vote, pas de doute

Pendant que les parents manitobains se font passer par le tordeur du Groupe Monnin et sont obligés de voter pour gérer des écoles déjà désignées, les parents fransaskois n'ont qu'à préinscrire leurs enfants pour se prévaloir de leur droit constitutionnel. Sans se presser et sans justifier un nombre.

Le gouvernement de Régina a adopté en troisième lecture des amendements à 19 articles de sa loi scolaire, le 2 juin, créant la composante fransaskoise du système scolaire de cette province.

La loi 39 permet aux parents fransaskois de créer possiblement huit divisions scolaires pour les huit écoles regroupant 1 300 élèves. Sur leur territoire, ces unités auront l'exclusivité de l'enseignement du français, langue première.

«On s'est battu pour ça, lance le président de l'Association provinciale des parents fransaskois (APPF), Gérard Leblanc. Il ne sera pas possible d'offrir des programmes de français qui ne seront pas gérés par les parents fransaskois.»

Finalement, les avocats du gouvernement ont penché en faveur de cette revendication, reconnaissant ainsi l'obligation du législateur de ne pas faire obstacle au regroupement des élèves de la minorité, comme l'a demandé en mars la Cour suprême du Canada.



Le président des parents fransaskois, Gérard Leblanc.

«Comme président, j'ai été obligé de jouer du coude pour obtenir ça. Mais la gestion, sans l'exclusivité, ce n'est pas une gestion. Les autres parents pourront toujours inscrire leurs enfants en immersion.»

En Saskatchewan, le comité ministériel de mise en oeuvre de la gestion scolaire, dont Gérard Leblanc fait également partie à titre de représentant des parents, ne fera pas de tournée dans les communautés. Car la sensibilisation est en marche depuis plus de trois ans.

Selon la loi, un minimum de dix parents d'une école doit présenter une proposition de gestion au ministère de l'éducation, après quoi un décret ministériel sera émis créant une commission scolaire.

Les Fransaskois ont cinq ans pour s'exécuter, mais le président prévoit que, d'ici Noël, la deuxième étape, soit des élections de commissaires, aura eu lieu dans cinq communautés. Et la mise en oeuvre sera complète pour la rentrée de septembre 1994.

L'APPF a même obtenu du comité de mise en oeuvre son accord pour embaucher des animateurs, avec des fonds publics, dans le but d'aider les comités de parents à formuler leur proposition.

Les exigences sont nombreuses: on doit produire un plan de transfert des ressources (humaines, physiques et matérielles) et une définition des frontières. Il faut aussi démontrer l'intérêt des parents par une préinscription. Pas de problème, indique Gérard Leblanc.

«Ces parents font depuis trois ans partie du Projet éducatif fransaskois. Leurs enfants sont à l'école française parce qu'ils acceptent une politique de francisation. Ils ont décidé de vivre en français; ce n'est pas juste un choix d'école, c'est un choix de vie.»

Et il n'y a pas de nombre minimum requis par la loi. «On ne s'est pas fait arrêter par la question du nombre, il n'y a pas de test. Pas encore.» Il n'y a donc aucune pression sur les parents de la minorité.

«C'est le fun de pouvoir prendre le temps qu'il faut de bien décider. Ça va être de très rares exceptions ceux qui n'embarqueront pas. Certaines écoles pourront prendre plus de temps. Même si, dans les divisions scolaires où on est, les gens ont hâte de nous voir partir avec nos bébelles.»

Jean-Pierre DUBÉ

SAINTE-ANNE-DES-CHÊNES

La Caisse sera réparée et agrandie

C'est officiel: la Caisse populaire a conclu une entente avec son assureur, la compagnie Cumis, pour compenser la perte de son édifice de la rue Centrale, en grande partie détruit par les flammes le 27 janvier dernier.

«On a un règlement sur une somme d'argent pour couvrir la totalité de la demande, souligne le directeur général François Tétrault: l'édifice, les fournitures et le système informatique.

«On va probablement rénover et agrandir aussi. Je suis en train de faire des contacts pour trouver un architecte, un entrepreneur. La construction pourrait commencer d'ici quelques semaines.»

François Tétrault n'a pas voulu divulger le montant de la compensation obtenue, le 14 juin, à l'issue d'une longue négociation. Les dégâts avaient été évalués à environ 150 000 $.

J.-P. D.



RIVIÈRE-SEINE

Une nouvelle directrice à l'école Lagimodière

Patricia Danylchuk sera la nouvelle directrice de l'école Lagimodière de Lorette, tandis que Michel Allard (de l'école Guyot) assumera la direction de l'école Sainte-Anne immersion à compter de septembre 1993. Il succède à Suzanne Jolicoeur.

Patricia Danylchuk est une conseillère pédagogique inscrite en prémaîtrise en éducation spéciale au Collège universitaire de Saint-Boniface. «Elle est très dynamique au niveaux communautaire et culturel, souligne le directeur général Jean Suszko, et elle est très connaissante de la programmation scolaire.»

Pour sa part, la native de Lorette (1943) compte «apporter la joie de vivre dans l'école Lagimodière et encourager tout ce qui a rapport à la culture française, le chant-choral et le racontage d'histoires. Je vais aussi avancer des méthodes nouvelles pour faciliter l'apprentissage.»

La remplaçante d'Armand St-Hilaire, nommé directeur de Pointe-des-Chênes, a 20 années d'expérience d'enseignement dans la Seine. Elle a établi un programme d'enrichissement mis en oeuvre pendant trois ans dans les écoles. Depuis 1991, elle est conseillère de langue dans les écoles françaises et d'immersion.



Patricia Danylchuk: la joie de vivre.

C'est sa première tentative à la direction d'une école. «C'est ce qu'il y avait de plus logique. Et à Lorette, j'ai le pouls de la communauté, je connais bien la clientèle.»

J.-P. D.

La deuxième semaine de la tournée des écoles désignées

Des anglophones comprennent, d'autres non

La deuxième semaine de tournée des écoles du Groupe de mise en oeuvre de la gestion scolaire s'est déroulée sans heurts avec un retour à La Broquerie le 10 juin et une rencontre très positive dans la plus importante du réseau, l'école Lavallée de Saint-Vital.

La semaine a été marquée par une ouverture de la ministre de l'Éducation quant à la procédure pour dépouiller la préinscription qui règlera le sort des écoles. Les parents de plusieurs endroits ont manifesté leur méfiance face à cette procédure et le Groupe Monnin en a lui-même demandé une révision.

Rosemary Vodrey a fait savoir son intention de communiquer avec Élections Manitoba, dans le but de trouver des officiels pour seconder le scrutateu, soit le président Alfred Monnin.

Saint-Lazare (le 9 juin)

Un nombre record d'avis d'intention d'inscrire a été remis au Groupe Monnin à l'issue d'une rencontre qui a réuni une cinquantaine des parents des 120 élèves. Et pour la première fois, deux réunions, l'une en anglais et l'autre en français, se sont déroulées simultanément.

Le groupe de parents anglophones a reçu son information du président Alfred Monnin, tandis que les parents francophones ont suivi les présentations de Claude Vermette et de Jean-Marie Taillefer.

«Y'a des mariages mixtes, et les femmes surtout sont anglophones, précise le président du comité de parents, Jean-Marie Simard. On a demandé une réunion en anglais pour qu'ils comprennent. Après la session, j'ai parlé à du monde de l'autre session, et ils avaient compris la même chose que nous.

«Il y a eu des questions, juste pour bien comprendre. Mais du négatif, il n'y en avait pas. C'est garanti qu'on va faire partie de la division scolaire francophone.»

Saint-Joachim (le 10 juin)

«C'est une réunion qui se voulait plutôt courte, explique le directeur Gilles Normandeau, mais ça a été aussi long que la première.» Le comité de parents avait insisté sur le retour du Groupe de mise en oeuvre après la première rencontre du 31 mai jugée insatisfaisante.

photo: Sylviane Lanthier

Les parents de Lavallée se sont surtout intéressés aux questions administratives.

Une majorité des 26 parents présents n'avait pas assisté à la première réunion. «C'était beaucoup moins formel, on a eu de l'information claire et nette, même s'il restait encore des questions après la réunion.

«Il y avait des craintes pour les parents qui ne voudraient pas inscrire leurs enfants, souligne Gilles Normandeau, mais on a été très rassurés par les réponses. Il y a eu beaucoup de réponses aussi dans les reportages de tous les médias. Je pense que les gens convaincus ne se sont pas badrés de revenir à la réunion.»

Lavallée (le 14 juin)

Quelque 150 parents ont assisté à la rencontre qui a permis de dégager une volonté nette des parents de Saint-Vital de faire partie de la gestion scolaire.

«Il y a eu plusieurs questions sur le comment ça allait se dérouler, explique le président du comité de parents, Gilbert Sabourin, mais pas sur le pourquoi. On a questionné un bout de temps sur l'élection du comité scolaire, et le comité régional.

«Je pense que la grande majorité des questions ont été répondues avec satisfaction. La volonté est là, ça fait plusieurs années qu'on discute de gestion. Il y a eu un cheminement: quand c'est le temps de poser un geste (la préinscription), c'est plus facile.»

Une cinquantaine de parents auraient remis leur questionnaire. L'école regroupe 467 élèves de la maternelle à la 9e en 1993. Ce chiffre doit augmenter à 500 pour septembre, étant donnée l'arrivée de 63 enfants en maternelle (trois classes).

Il a également été question de l'avenir de l'édifice partagé entre les deux programmes, français et anglais. On prévoit que dans cinq ans, en retenant les élèves du secondaire (que l'on inscrit présentement à l'école Précieux-Sang), l'école française pourra occuper l'édifice à pleine capacité.

La Groupe de mise en oeuvre n'a pas pu indiquer comment il allait recommander de régler la question de l'édifice, qui accueille plus de 200 élèves anglophones.

Sainte-Agathe (le 15 juin)

Dans la seule école désignée française de la Rivière-Rouge, le Groupe Monnin s'est divisé en deux pour tenir simultanément une session d'information en français et une autre en anglais pour les conjoints et les couples anglophones.

«Ça s'est très bien passé du côté francophone, avec les 65 parents présents, signale la présidente du comté de parents, Gisèle Barnabé. Il y avait même quelques parents de Saint-Jean-Baptiste et de Saint-Pierre.

«Il y a eu une réunion des parents la semaine dernière, beaucoup avaient déjà eu l'information. On est vraiment confiant que l'appui est là, que ça va passer.

«Trois ou quatre parents anglophones (ils étaient 15) ont donné du fil à retordre au comité. Ce n'était pas vraiment au sujet de la gestion, mais au sujet de la langue. Ils ne veulent pas qu'on fonctionne en français, ils ne font pas la distinction entre une école française et une école d'immersion.»

Parmi la centaine d'élèves de l'école, on compte trois ou quatre familles anglophones, qui ne veulent pas faire la navette entre Sainte-Agathe et Letellier, où se situe l'école d'immersion la plus proche dans la Division.

Le comité de parents a espoir qu'avec la gestion scolaire, la possibilité d'inscrire ces élèves à l'école d'immersion de Saint-Adolphe (à dix minutes) permettra de consolider la clientèle locale.

Jean-Pierre DUBÉ

Assemblée annuelle de la FCFA

Monique Landry encore à Winnipeg!

Pour la troisième fois en 1993, la secrétaire d'État Monique Landry se présentera devant un groupe de francophones rassemblés à Winnipeg.

La Fédération des communautés francophones et acadienne (FCFA) du Canada, qui tient son assemblée annuelle du 18 au 20 juin à l'hôtel Westin, a annoncé que la ministre prendra la parole le samedi vers midi 15.

Monique Landry était déjà venu à l'assemblée annuelle de la Commission nationale des parents francophones en février, ainsi que pour l'annonce, en mai, d'une somme de 112 millions $ rattachée à la gestion scolaire.

L'autre orateur d'importance sera le premier ministre du Manitoba, Gary Filmon, qui s'adressera aux délégués le vendredi à 18 h 45.

Peu après le banquet de cette première soirée, on rendra un hommage au Franco-Manitobain Raymond Bisson, qui a été président de la FCFA au cours des deux dernières années.

La 18e assemblée annuelle de la FCFA a été placée sous le thème de la mise en oeuvre stratégique de DESSEIN 2000, qui porte sur le projet de société francophone.

Plusieurs francophones du Manitoba animeront des ateliers de travail sur les divers espaces de DESSEIN 2000 le samedi après-midi, notamment Roger Robidoux, Maria Chaput, René Piché et Daniel Boucher.

On s'attend par ailleurs à ce que des représentants de l'Association canadienne-française de l'Alberta (ACFA), qui s'était retirée de la FCFA en janvier, assistent aux délibérations et indiquent leur souhait de réintégrer la grande famille de la francophonie canadienne.

Y.C.

La première vague

(Les écoles dont les parents doivent préinscrire leurs enfants d'ici le 30 juin 1993)

1. La Broquerie (école Saint-Joachim); 2. Saint-Léon (école Saint-Léon); 3. Lorette (école Lagimodière); 4. Sainte-Anne-des-Chênes (école Pointe-des-Chênes); 5. Saint-Lazare (école Saint-Lazare); 6. Sainte-Agathe (école Sainte-Agathe); 7. Winnipeg (école Précieux-Sang, Lavallée, Lacerte, Taché, et Collège Louis-Riel); 8. Île-des-Chênes (école Gabrielle-Roy); 9. Saint-Norbert (école Noël-Ritchot).

Khaled en concert au CCFM le 25 juin

Le roi du raï chante pour tout le monde

Il était une fois un petit Algérien pauvre né en 1960 près de la ville d'Oran. Il n'aimait pas l'école, seulement les filles et la musique. 30 ans plus tard, Khaled est devenu une star mondiale adulée par des millions de jeunes Arabes. Il est le roi du raï (1).

«Raï: genre littéraire et musical arabe, improvisation poétique chantée traditionnelle au Maghreb (et en particulier dans l'Ouest algérien), exprimant une vision du monde propre à son auteur. (Le raï contemporain est largement ouvert aux influences des styles musicaux américains: pop, funk, soul, reggae, etc.»

Il y a une dizaine d'années, on aurait eu bien du mal à trouver cette définition dans le Petit Larousse. C'était l'époque où le raï n'était encore que cette «musique chantée par les bergers, sans instruments», ces «chansons de vieux» qui ont bercé l'enfance et la jeunesse de Khaled. «On l'utilisait dans les mariages. C'était la musique de la fête.»

Une musique typiquement oranaise, c'est-à-dire ouverte à toutes les cultures: le chant arabe, bien sûr, avec ses accents plaintifs et ses arabesques; mais aussi la tradition marocaine, le flamenco espagnol, et même la langue du colonisateur, le français. «Nous, les Oranais, on est presque trop francisés, confesse Khaled. Même si on parle en arabe, on mélange avec des mots français, ou même des mots espagnols.»

À partir du milieu des années 70, sans vraiment en prendre conscience, le jeune chanteur renouvelle en profondeur la musique raï. Il y incorpore les sons de sa génération: le jazz, le rock d'Elvis Presley, la guitare du chanteur français Johnny Hallyday, et plus tard le reggae. En même temps, il élargit l'orchestre, multiplie les instruments, introduit synthétiseurs et ordinateurs.



«Il y a des gens qui me disaient: la célébrité va te rendre fou. Eh bien non! Je suis toujours le «gentil ti bonhomme». Je bois du vin avec tout le monde!»

Le premier festival de raï organisé à Oran en 1985 propulse ce courant musical sur la scène internationale. Les jeunes qui assistent aux concerts s'enthousiasment pour ces chansons «subversives» qui parlent d'amour, de sexe, de plaisir, de liberté, en arabe! Les cassettes circulent à la faveur du walkman, géniale invention qui permet d'écouter la musique loin du foyer et des parents. La télévision s'émeut, dénonce les paroles «choquantes», la musique «lascive».

«Contrairement aux chansons américaines, les jeunes comprenaient les paroles en arabe. Ils pouvaient s'exprimer, dire ce qu'ils pensent, communiquer. L'Algérie, quand j'étais jeune, c'était un pays où je ne pouvais même pas marcher dans la rue avec ma fiancée.»

Le raï est aujourd'hui populaire des deux côtés de la Méditerranée. Les enfants d'origine maghrébine nés en France, ceux qu'on appelle les Beurs, l'ont immédiatement adopté. «Souvent, ils ne comprennent pas bien les paroles en arabe, explique Khaled, qui vit à Paris depuis cinq ans. Grâce au raï, ils retrouvent un peu leurs origines. C'est une fierté pour eux. Il n'y a aucune musique arabe qu'on retrouve comme ça partout dans le monde. Ils nous voient un peu comme leurs ambassadeurs.»

Mais le raï a aussi ses détracteurs. Sa liberté de ton et son apologie des plaisirs en ont fait la bête noire des intégristes musulmans. «On a subi un recul il y a trois ans, quand les intégristes ont gagné les élections dans plusieurs villes algériennes. C'était pas juste le raï. Ces gens-là ont interdit toutes les musiques, même le type qui joue de la guitare devant chez lui! Pour moi, ce sont des dingues!»

Khaled a chanté dans le monde entier: en Europe, aux États-Unis, au Canada, au Japon, au Moyen-Orient. Mais il n'a pas présenté un seul concert dans son pays depuis six ans.

«Je devais y aller l'année dernière pour la Fête de la jeunesse, et puis il y a eu l'assassinat du président de la République qui m'en a empêché. Pour l'instant, tout est calme, mais on ne sait jamais. Je ne voudrais pas entraîner la jeunesse dans quelque chose de dangereux. Je ne peux pas prévoir.»

Laurent GIMENEZ

(1) Khaled, accompagné d'une quinzaine de musiciens, donnera un concert le vendredi 25 juin à la salle Jean-Paul-Aubry du CCFM à partir de 21 h. Les billets, au coût de 20 $, sont disponibles à l'entrée (à partir de 20 h) ou en appelant Select-A-Seat au 780-7328.

MONTCALM

Les déchets sous surveillance

Les conseillers de la Municipalité de Montcalm ont décidé le 10 juin de réduire les heures d'ouverture de leurs deux décharges municipales et d'imposer un coût aux utilisateurs qui viennent de l'extérieur.

La décharge de Saint-Jean-Baptiste sera désormais ouverte le mardi, le jeudi et le samedi de 10 h à 18 h, et celle de Letellier le lundi, le mercredi et le samedi aux mêmes heures. Jusqu'à présent, elles étaient accessibles à toute heure du jour et de la nuit.

Par ailleurs, un coût d'utilisation sera imposé aux non-résidants. Il variera de 2 $ à 40 $ selon le type et la quantité de déchets. Une personne sera embauchée pour surveiller les deux décharges.

Selon le secrétaire-trésorier Yves Sabourin, ces mesures sont rendues nécessaires par les nouveaux règlements du ministère de l'Environnement contre les décharges sauvages. Elles permettront également de réduire le nombre des usagers extérieurs qui, jusqu'à présent, profitaient de la gratuité du service à Montcalm.

L.G.

RIVIÈRE-SEINE

Les bureaux dès l'automne

Lors de sa réunion régulière du 8 juin, les commissaires de la Seine ont décidé de procéder avec la première étape de la construction du complexe divisionnaire à Lorette. La Division scolaire a demandé des plans d'architecte pour le 1er août.

Selon le directeur général Jean Suszko, la Seine a demandé à l'administration de choisir un chef de projet ou de faire des appels d'offres. «Si tout va bien, la construction va débuter en septembre ou octobre.

«Dans un premier temps, on va construire les bureaux divisionnaires. La commission scolaire a décidé de remettre au printemps 1994 la décision de procéder ou non avec les autres parties du complexe, le garage divisonnaire et le centre d'entretien.»

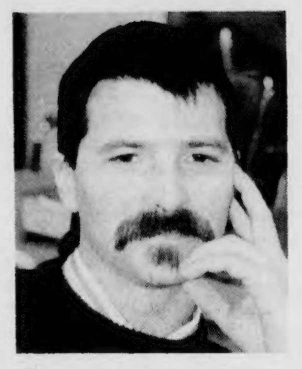
Par ailleurs, les commissaires ont refusé de discuter la question d'un transfert d'une partie de la réserve de la Seine à la nouvelle division scolaire francophone. «On n'a pas l'intention d'en parler, souligne Jean Suszko, on n'a reçu aucune directive à cet effet du ministère de l'Éducation.»

Dans le cadre de la mise en oeuvre de la gestion scolaire pour les écoles françaises, la loi 34 prévoit le transfert d'une partie des dettes des divisions cédant une école française. La question a été soulevée la semaine dernière lors de la réunion du Groupe Monnin à l'école Gabrielle-Roy.

Selon le directeur général, la réserve générale de la Seine s'élève à environ 1,6 million $. Certains parents ont affirmé craindre que le surplus ne soit dépensé à court terme sur les nouveaux bureaux divisionnaires.

J.-P. D.

Quoi de neuf?



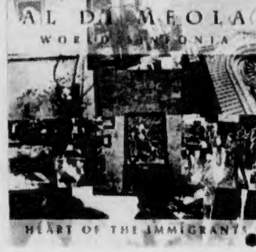
À côté du festival

Hubert Grenier a deux albums de jazz à proposer, mettant en vedette des musiciens qu'on pourra voir à Winnipeg sur les scènes du Festival de jazz.



Le saxophoniste ***Sonny Rollins*** «appartient à la dynastie des grands créateurs... il est le dernier descendant de la lignée des grands tels Duke Ellington, Miles Davis, etc.»

Il a joué avec tous les grands noms du jazz et a même participé à un album des Rolling Stones dans les années 70 (Tattoo you). Sur son album Here's to the People, il est accompagé de jeunes musiciens comme de plus connus, dont Jack DeJohnette, Al Foster, Roy Hargrove et Bob Cranshaw. Dans cet album rempli d'énergie, où se mêlent respect de la tradition et sang nouveau, Sonny Rollins propose trois compositions: la pièce titre, Doc Phil et Young Roy. Il sera en spectacle le 26 juin.



Le guitariste ***Al Di Meola***, «un virtuose à la technique remarquable» assure le spectacle d'ouverture du Festival, le 21 juin. Hubert Grenier propose l'écoute de l'album Heart of the Immigrants, sur lequel le guitariste est accompagné de son groupe, le Word Symphonia Trio.

«On a découvert Di Meola dans sa contribution au groupe Return to Forever avec Chick Corea, Stanley Clark et Lenny Whyte, alors qu'ils faisaient du jazz fusion au début des années 70.»

«Dans cet album le jazz fusion cède la place aux influences latines, au flamenco et au tango. À noter aussi un traitement vocal dans la lignée des productions récentes de Pat Metheny. C'est un album très riche.»

Di Meola y est accompagné du guitariste Christopher Carrington, du percussionniste Arto Tuncboyacian et du joueur de bandoneon Dino Saluzzi.

S. L.

CULTUREL

De l'Indonésie à la Suisse

Lorraine Desmarais, pianiste de jazz

Lorraine Desmarais a commencé sa carrière avec des cours de musique classique, comme bien d'autres musiciens. Mais son évolution dans le monde du jazz lui apporte un succès international.

Dans les derniers dix ans, la pianiste de 36 ans a donné des concerts à Djakarta en Indonésie, en Russie, à Singapour, à Manille aux Philippines, en France, en Suisse, et partout au Canada, surtout dans son Québec natal.

En sortant de l'École Vincent-d'Indy et de ses cours de jazz à l'Université McGill, terminés tous deux en 1979, Lorraine Desmarais forme son propre trio et accumule des compositions originales. Avec Jeunesse musicale en 1982, elle commence à faire des tournées avec son trio pour parler aussi de l'histoire du jazz.

En 1984, elle décroche un premier prix à la compétition musicale Yamaha de Montréal, et en 1985, un prix Félix pour le meilleur album jazz. Et puis elle est devenue la première femme et la première non américaine à remporter la compétition Great American Jazz Piano au Festival de jazz de Jacksonville en 1986.

«J'ai travaillé fort, et je travaille encore fort. Quand c'est reconnu, tant mieux. Je n'écris pas pour que ça reste là et pour que ça me plaise à moi seulement. Si les gens aiment ça et que ma musique leur fait passer un bon moment, c'est tant mieux.

«J'aime beaucoup écrire. Je me mets au piano avec une idée de rythme ou de style de pièce. Je commence à improviser, souvent avec les harmonies, puis je place une mélodie.»

Mais Lorraine Desmarais ne se limite pas à la composition et quitte parfois son piano pour faire de la production. En 1991, elle crée sa propre compagnie de disques (Scherzo) pour lancer son quatrième album Vision (les trois premiers avaient été réalisés par Radio-Canada).



Lorraine Desmarais admet que les artistes féminines sont plus souvent chanteuses qu'autrement. Mais «les gens n'auront pas le choix que de s'habituer puisqu'il y a de plus en plus de femmes pianistes, et saxophonistes, etc.»

«C'était pour l'efficacité et pour l'organisation personnelle. Comme ça, si je veux qu'un album sorte en juin et que je le fais moi-même, je suis certaine qu'il sortira en juin.»

Elle produit aussi de la musique de film. Parmi ses derniers projets, on retrouve le plus récent film de Micheline Lanctôt (11e Spécial) et des documentaires de l'Office national du film. Et en plus, elle enseigne le jazz à l'Université de Montréal et au Cégep Saint-Laurent à Montréal.

Ce qui l'empêche pas de suivre les festivals de jazz. Elle sera à Winnipeg le mercredi 23 juin à 19 h au Musée des beaux-arts.(1)

Les amateurs de Lorraine Desmarais seront choyés puisque la Québécoise arrive avec du nouveau: «Je viens à Winnipeg avec un trompettiste (Tiger Okoshi). J'en ai jamais eu avant dans mes groupes. La plupart du temps, quand on compose, on écrit avec un instrument en tête. Donc, il y aura des choses nouvelles dans mon spectacle.»

Aussi, le quatuor est une formation inhabituelle pour elle: «Ça ne me fait pas vraiment de différence. Peut-être que j'affectionne le trio parce que j'en ai fait beaucoup. Mais j'aime bien le quatuor. Il y a une dimension qu'il n'y a pas avec le trio; plus de possibilités de couleurs.» Le bassiste Michel Donato et le batteur Majella Cormier complètent le quatuor.

La pianiste décrit son style comme très éclectique et très varié avec des influences de partout. Elle cite certains artistes qui l'ont inspiré: Bud Powell parmi les plus anciens et Herbie Hancock parmi les plus modernes.

Pourquoi le piano? «C'était l'instrument avec lequel j'ai été familiarisée le premier. J'ai aussi joué du violon mais je suis revenue au piano. Je préférais ça.»

Karine BEAUDETTE

(1) Les billets (15 $), sont disponibles aux guichets Select-A-Seat (780-7328 ou 1-800-465-7328).

Discographie

Trio Lorraine Desmarais (1985)
Andiama (1986)
Pianissimo (1987)
Vision (1991)

Gala interprovincial de la chanson

Joëlle et Marcel à Vancouver

Joëlle Lavallée et Marcel Soulodre, les gagnants du Gala provincial de la chanson, représenteront le Manitoba au Gala interprovincial à Vancouver le 18 juin.

Chacune des provinces de l'Ouest est représentée par deux lauréats locaux, dans les catégories interprète et auteur-compositeur interprète.

Dans la catégorie interprète, Joëlle Lavallée fait face à Roberta Michèle (Alberta), Patrick Fillion (Colombie-Britannique) et Constant Poilièvre (Saskatchewan).

Dans la catégorie auteur-compositeur interprète, Marcel Soulodre sera en compagnie de Judy Piovesan (Saskatchewan), Gilbert Bérubé (Alberta) et Danielle Hébert (Colombie-Britannique).

S. L.

Plein les oreilles

À surveiller pendant le 4e Festival de Jazz de Winnipeg, du 21 au 27 juin:

- Jazz for Lunch: une série de concerts gratuits, entre midi et 13 h, du 21 au 25 juin, dans l'ancien quartier de la Bourse, et à l'angle de l'avenue Portage et de la rue Carlton (Air Canada).
- Le groupe Laurent Roy et Marilyn Lerner le jeudi 24 juin, à 19 h, au Musée des beaux-arts, en première partie du quintet Barry Elmes (15 $);
- Le trio Mike Stern, incluant Alain Caron, anciennement d'UZEB, le vendredi 25 juin, à 19 h, au Musée des beaux-arts de Winnipeg, avec Vikrama en première partie (20 $);
- Le trio vocal de Lianne Fournier, Kris Purdy et Karen Marklinger, accompagné entre autres par Gilles Fournier, le 25 juin, à 21 h 30, au Foyer du CCFM (7 $);
- Jazz in the Square: une journée de concerts gratuits, de midi à 20 h, le 26 juin, dans l'ancien quartier de la Bourse.

Les billets sont disponibles aux comptoirs Select-A-Seat (780-7328 ou 1-800-465-7328).

Les Rendez-Vous

MUSIQUE

✓ À l'affiche du Foyer du Centre culturel franco-manitobain (233-8972): ***Lui et Lui*** les 18 et 19 juin (3 $). Dans le cadre du Festival de Jazz: ***Bernie McGain Trio*** (10 $) les 22 et 23 juin à 21 h; ***Walle Larsson*** (5 $) le 24 juin à 21 h 30; le trio vocal de ***Lianne Fournier***, accompagné entre autres par ***Gilles Fournier***, (7 $) le 25 juin à 21 h 30; et le groupe ***Paulo Ramos*** (15 $) le 26 juin à 21 h 30.

EXPOSITIONS

✓ Des oeuvres d'enfants sont en montre au Centre culturel franco-manitobain jusqu'au 20 juin. L'exposition ***Dessine-nous une histoire*** montre des dessins créés par des enfants de 4 à 8 ans dans le cadre de l'émission Les Petites Oreilles. On peut voir également ***Le Soleil source de vie***, exposition des oeuvres gagnantes du Concours international des jeunes Desjardins 1993.

✓ Les expositions du Musée des beaux-arts de Winnipeg (300, boulevard Memorial): ***Black and White: Ceramics in contrast*** jusqu'au 26 septembre; ***Multiple realities: images of shamanic transformation*** jusqu'au 8 août;



photo: Karine Beaudette

Le Centre Fort Whyte prépare des activités spécialement pour la fête des pères.

Legacy par Reba Stone jusqu'au 28 juin; ***Inuit Art: the first decade*** (1949-59) jusqu'au 17 août. Entrée: 5 $ pour familles, 3 $ pour adultes, 2 $ pour aînés et étudiants et gratuite pour les membres et les enfants de 12 ans et moins. Entrée gratuite le mercredi.

✓ L'exposition photographique de ***Laura Lamb*** est en montre à la Floating Gallery (218-100, rue Arthur) jusqu'au 3 juillet. L'artiste cherche à redonner de l'importance à l'activité de l'imagination, nécessaire à toute oeuvre d'art.

✓ ***Vu d'un autre oeil***, une exposition conçue par le Musée de la civilisation de Québec, est au Musée de l'homme et de la nature jusqu'au 20 juin, dans la salle Alloway. L'entrée est gratuite.

ENFANTS

✓ Chaque dimanche après-midi, le Musée des enfants du Manitoba propose une activité en français seulement, avec jeux, théâtre, danse et chants, débutant à 15 h. Le 20 juin: les enfants sont invités de planter un ***Jardin d'enfants***. Le Musée des enfants du Manitoba est ouvert de 9 h 30 à 17 h du lundi au vendredi et de 11 h à 17 h les samedi, dimanche et jours fériés. Entrée: gratuite pour les membres, 2,95 $ pour adultes et 2, 50 $ pour enfants, étudiants et aînés.

✓ Pour la fête des pères le 20 juin, le Centre Fort Whyte (1961, chemin McCreary) propose de la ***pêche gratuite*** pour les papas de 10 h à 17 h; des démonstrations de ***chiens retrievers*** à 13 h et à 14 h; et le ***concours annuel de capture d'insectes aquatiques*** de 13 h à 15 h 30. Chaque dimanche jusqu'en août, on peut ***se balader en voiture*** tirée par les chevaux (2 $). Aussi, chaque vendredi matin entre 6 h et 7 h 30, les amateurs peuvent participer à une ***promenade d'observation des oiseaux***. Entrée: 3,25 $ pour les non-membres, 2,25 pour les aînés et les étudiants. Rensei-gnements: 989-8355.

✓ La troupe Fantasy Theatre for Children termine sa saison avec deux spectacles combinés. Du 21 au 27 juin, les classiques ***Aladdin*** et ***Oliver*** seront présentés au Deaf Centre Manitoba (285, chemin Pembina). Représentations du lundi au vendredi à 10 h 30 et à 13 h 30, le mardi et vendredi aussi à 18 h 30, et le samedi et dimanche à 13 h et 15 h. Les billets pour Aladdin (6 $) sont disponibles au 944-0581 et pour Oliver (activité de financement pour la troupe, 4 $), à la porte une demi-heure avant le spectacle.

CINÉMA

✓ La Cinémathèque (100, rue Arthur) présente ***The Bad Lieutenant***, l'histoire d'un agent de police à New York. Réalisé par Abel Ferrara (1992). Jusqu'au 24 juin, à 19 h 30 et 21 h 30. Entrée: 5 $, 4 $ pour étudiants et 3,50 $ pour membres.

✓ Le Cinéma 3 (à l'angle des rues Sherbrooke et Ellice) présente le film de Régis Wargnier, ***Indochine***, gagnant de l'Oscar du meilleur film étranger. Jusqu'au 30 juin à 19 h 30. Entrée: 5 $, 4 $ pour étudiants et 1 $ pour aînés et enfants.

Sélection recueillie par Karine BEAUDETTE

Le jeu du raï

Dans quelle ville et en quelle année a eu lieu le premier festival de raï?

Si vous connaissez la réponse, appelez La liberté au 237-4823 le lundi 21 juin à 9 h précises. La première bonne réponse donnera droit à deux billets gratuits pour le concert du 25 juin.

Une fête pour les enfants

Carmen Campagne lance un quatrième album

Lancé la semaine dernière, le nouvel album de Carmen Campagne, Une fête pour les enfants, est en quelque sorte la suite d'Une voix pour les enfants, paru il y a trois ans.

Destiné aux enfants de trois à huit ans, l'album valorise non seulement le talent de cette soeur des membres du groupe rock Hart Rouge, mais ausi de Luc De Larochellière et l'homme à l'effet sonore garanti, François Pérusse.

Ceux qui sont familiers avec son répertoire reconnaîtront certainement quelques comptines au style différent sur Une fête pour les enfants, qui compte 14 chansons sur des airs traditionnels. Par exemple, Un pied mariton, repris avec François Pérusse, ainsi que Le Petit navire et Il pleut bergère, interprétés en duo par Carmen Campagne et Luc De Larochellière, sont parmi la liste des enregistrements.

«Ce nouveau album est pas mal la suite de son dernier disque,



Carmen Campagne est retournée aux chansons rythmées avec son nouvel album Une fête pour les enfants.

Rêves multicolores, souligne son gérant et mari Daniel Fortier. Par contre, elle s'est éloignée du style berceuse pour revenir aux chansons rythmées. Le fait qu'il y a des artistes reconnus qui l'accompagnent démontre à quel calibre on peut la placer.»

De nombreuses activités seront à l'agenda de Carmen Campagne prochainement, notamment en France où elle travaillera avec l'équipe d'Henri Dès, la plus importante maison de disques pour enfants de l'Hexagone après Walt Disney. Elle effectuera également une tournée au Québec dès novembre prochain.

Nicole BELISLE



Julie Lambert

Félicitations, Julie, d'avoir obtenu ton diplôme en gestion de bureau à l'École technique et professionnel du Collège universitaire de Saint-Boniface.

Les deux années d'études étaient parfois difficiles, mais avec effort et courage, tu as réussi.

Nous sommes fiers de toi et nous te souhaitons bon succès.

Maman et papa

Prière au Sacré-Coeur

Que le Sacré-Coeur de Jésus soit loué, adoré et glorifié à travers le monde pour des siècles et des siècles, Amen.

Dites cette prière six fois par jour pendant neuf jours et vos prières seront exaucées même si cela semble impossible. N'oubliez pas de remercier le Sacré-Coeur avec promesse de publication quand les faveurs seront obtenues. Remerciements au Sacré-Coeur pour faveur obtenue. G.D.C.

Le 15e Marathon du Manitoba

Pas seulement pour les grands!

En 1992, 43 % des 6 670 participants au Marathon du Manitoba (MM) avaient moins de 18 ans. Et tout semble indiquer que les élèves des écoles élémentaires et secondaires de la province seront en nombre encore une fois cette année. L'école Guyot en tête.

Fondé en 1979, le MM recueille des fonds pour les personnes ayant une déficience mentale. L'an dernier, la somme de 2,5 millions de $ a été ramassée. L'objectif de la 15e édition, qui aura lieu le 20 juin à l'Université du Manitoba, est de 3 millions de $.

L'école Guyot, qui participe au MM depuis plusieurs années, fait sa part pour la cause en inscrivant de 125 à 150 participants par année.

Selon le professeur d'éducation physique, Suzanne Fiola, les élèves des niveaux un à six prennent leur entraînement au sérieux: «Ils viennent d'une région de la ville où les parents s'impliquent beaucoup. Ça fait une grosse différence quand il y a des adultes qui peuvent servir de modèles. Le comité de parents offre aussi de payer une partie de l'inscription de l'enfant», qui peut s'élever à 23 $. (1)



Les élèves de l'école Guyot s'entraînent pendant plus de trois mois.

L'entraînement pour le MM débute après la semaine de relâche en mars. Il y a des sessions trois fois par semaine, soit le matin, à l'heure du midi ou après l'école. La plupart des étudiant.e.s se préparent pour le Super Run, une course de 2,6 miles. Après cinq présences à l'entraînement, l'élève reçoit un certificat de mérite.

La responsable de la promotion et de la coordination des programmes du MM dans les écoles, Léonne Bilodeau, ajoute que les jeunes anticipent l'événement dès le début du printemps: «Les jeunes sont fascinés du fait qu'ils participent à un événement sportif d'une telle envergure. Ils sont parmi 7 000 autres athlètes et, pour nous, ils occupent une place aussi importante.»

La native de Sainte-Agathe visite les écoles pour promouvoir la course comme un passe-temps, non seulement pour s'amuser mais se garder en bonne condition physique.

«On essaie de développer un sens de vie avec la course, précise Léonne Bilodeau. La course peut être aussi intéressante que le hockey ou le soccer!»

Bien que les jeunes composent près de la moitié des participants du MM, l'intégration des programmes d'entraînement dans les écoles ne se fait que depuis 1986. Selon Léonne Bilodeau, la publicité dans les écoles en initie plusieurs au monde de la course.

«Il n'y aurait pas autant de jeunes au MM sans les programmes scolaires. Il faut aussi attribuer le haut niveau d'intérêt aux professeurs d'éducation physique. Tout dépend de l'accent qu'ils mettent sur les programmes. Si le Marathon est important pour eux, ça risque de devenir l'intérêt des jeunes.»

Nicole BELISLE

(1) L'inscription au Marathon du Manitoba peut se faire en personne au International Inn jusqu'au 19 juin. Pour plus de renseignements sur les coûts d'inscription, composez le 985-4183.

Cours, cours...

Voici un bref aperçu du niveau de participation de quelques écoles de la région...

Regent Park: Paul Bilodeau souligne que le programme de course est assez fort dans cette école d'immersion de Transcona. 18 élèves des niveaux cinq à huit, membres du club de marathon offert par l'école, se rendront à l'Université du Manitoba, le 20 juin.

Dawson Trail: À Lorette, 14 jeunes participeront avec deux professeurs dans la catégorie du relais, selon Lydy Smelley.

Taché: La majorité des 40 participants seront des élèves, des grandes soeurs, grands frères ou parents, souligne Jacques Dorge.

Saint-Germain: Selon l'entraîneur du club de jogging, Roland Marion, onze jeunes se préparent depuis le mois de mars, pratiquant trois autres fois par semaine. Huit élèves participeront dans la course de relais tandis que trois tenteront leur chance dans le Super Run.

N.B.

Recyclez ce journal!

Recyclez ce journal

WINNIPEG

Beauregard encore de retour!

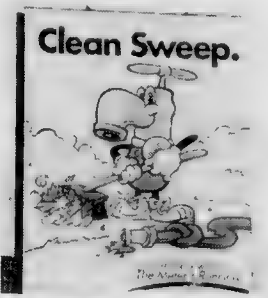
Le gardien Stéphane Beauregard, que les Jets avaient échangé à Buffalo et à Philadelphie en 1992, est de retour à Winnipeg! Le directeur général Mike Smith a réacquis ses services des Flyers en échange d'un choix au repêchage.

L'odyssée de Stéphane Beauregard a commencé l'an dernier lorsque les Jets l'ont envoyé à Buffalo en juin. Il est ensuite passé à Chicago avant de revenir à Winnipeg avant le début du camp d'entraînement.

Au début d'octobre, il s'est retrouvé avec les Flyers. En cours de saison toutefois, Mike Smith a voulu le ravoir, mais la transaction a été annulée par la Ligue nationale de hockey. Le gardien a donc passé le reste de la saison à Hershey dans la Ligue américaine.

Feu vert

Garder Winnipeg beautiful



Winnipeg vient de publier son rapport annuel (disponible en composant le 986-5656) sur les questions environnementales, un document bilingue de 60 pages sur les efforts multiples de la capitale pour rester verte.

On y apprend que son Plan d'action sur la réduction du volume et le recyclage des déchets (1992), mis en oeuvre au coût de 928 000 $, a valu à Winnipeg une mention de l'organisme international Keep America Beautiful.

Le plan comprend le recyclage de papier de bureau, le ramassage des copeaux de Noël et de compostage des feuilles mortes, une ligne téléphonique sur la réduction des déchets, les dépôts de recyclage, les travaux verts (rentables) pour les entreprises, et plusieurs campagnes d'information.

J.-P. D.

Gens d'ici

Une page au Sénat

Une diplômée de 1993 de l'école Pointe-des-Chênes, Natalie Slawinski, a obtenu au Sénat un emploi accompagné d'une bourse d'études pour 1993-1994 (et renouvelable). L'étudiante de 18 ans est inscrite en journalisme et sciences politiques à l'Université Carleton.



Natalie Slawinski.

C'est le meilleur programme de journalisme, souligne la native d'Ottawa. «Même si c'est en anglais, je ne vais pas abandonner mon français, je pourrai quand même travailler en français après.»

La bourse et l'emploi lui ont été consentis après un long processus de sélection, comprenant un test de langues au téléphone (pour le niveau de bilinguisme) et une entrevue sur l'actualité et la politique. Deux boursiers ont été choisis au Manitoba.

SOCIÉTÉ

Ernest Létourneau est un spécialiste des radiations

La planète est un milieu dangereux!

Natif de Saint-Boniface, ancien du Collège de Saint-Boniface, Ernest Létourneau était au Manitoba la semaine dernière pour recevoir un grade honorifique du CUSB.

Docteur en sciences spécialisé en radioprotection, directeur du Bureau de la radioprotection et des instruments médicaux à Santé et Bien-être social Canada, Ernest Létourneau a acquis au fil des ans une réputation internationale.

C'est ainsi qu'il est président (pour un mandat de deux ans) du comité des Nations unies sur les rayonnements ionisants (rayons X par exemple), qui rassemble des scientifiques de 21 pays. «Je suis le premier Canadien à présider ce comité depuis 1968».

La radioprotection, explique-t-il, étudie les effets des rayonnements sur les humains. «Après l'accident de Tchernobyl, par exemple, des matières radioactives sont retombées sur le Canada. Grâce à nos 32 stations de prélèvement, on savait chaque jour le montant de radioactivité qui tombait, on pouvait mesurer la radioactivité du lait des vaches qui avaient mangé au pâturage, ou celle de l'eau de pluie.»



Photo: Yves Chartrand

Ernest Létourneau s'est dit «heureux d'être reconnu par l'Université du Manitoba et le CUSB», à la suite de la remise d'un grade honorifique qui a eu lieu lors de la collation des grades du Collège universitaire de Saint-Boniface.

Rayons X utilisés en médecine, radiations provenant de la médecine nucléaire, rayonnements des lasers utilisés dans les supermarchés, lumière ultra-violette issue des luminaires, rayonnements des téléphones cellulaires, des fours à micro-ondes, des télés couleurs ou des ordinateurs, le Bureau de la radioprotection s'occupe de toutes ces différentes radiations. Il aide à déterminer des normes, effectue des études diverses, se charge des mesures de contrôles, etc.

«En ce moment, mentionne Ernest Létourneau, en radiologie on emploie 1/20e de la dose de rayons X utilisée il y a 30 ans.» Au début, les fours à micro-ondes laissaient passer des ondes; on a fixé des normes plus sévères. «Les fours doivent être testés de façon à ce qu'on puisse fermer la porte des millions de fois sans que l'étanchéité en souffre.» Même chose pour les télés couleurs, dont les premières générations laissaient échapper des radiations, chose qui fut corrigée par la suite.

«Pendant cinq ans, les écrans cathodiques ont soulevé de nombreuses controverses, se souvient le scientifique. On a vérifié les rayons X, les ultraviolets, les infra et ultra-sons. Pour finir par réaliser que le plus gros problème des ordinateurs était d'ordre ergonomique!»

Il vient de terminer une étude sur le taux de radon à Winnipeg (le plus élevé au Canada). «Nous avons fait une étude de cas témoins pour savoir si les cas de cancer de poumons étaient reliés au radon, et nous avons conclu que le radon n'avait pas d'effet sur le cancer du poumon. Je suis convaincu que le radon n'a pas d'effet décelable. En fait, l'effet est tellement minime qu'avant qu'il n'entraîne un cancer, on meurt d'autre chose!»

Cela ne signifie pas que les gens doivent ignorer ces taux élevés: «C'est aux gens à prendre les mesures pour contrôler le taux de radon dans leur maison. Mais le radon est dans le sol de Winnipeg depuis des siècles, et il y en a plus dans certaines rues que dans les maisons. Il ne faut pas se faire de peurs pour rien. Le tabagisme est bien plus dangereux!»

Tous les rayonnements, rappelle-t-il, ont des effets sur le corps humain. Mais la radioactivité existe aussi dans la nature, de la même façon qu'on trouve dans la nourriture des toxines ou des substances cancérigènes.

De ce point de vue, la planète est un milieu dangereux! «Bien sûr, dit-il. Mais on survit parce que notre corps a des mécanismes de défense contre les virus, les bactéries, les substances cancérigènes. Des mécanismes de défense, mais pas d'immortalité!

«Je dis toujours aux gens: on va tous mourir, la question est: quand? Peut-on éviter une mort prématurée en contrôlant les risques? Les risques contrôlables sont connus: le tabagisme, la sécurité routière, par exemple.

«Autrefois on mourait de la polio, jusqu'à l'apparition d'un vaccin. J'espère qu'un jour on verra disparaître la cigarette comme la polio a disparu. Mais c'est une question de contrôle personnel: ça va prendre du temps!»

Sylviane LANTHIER

Paul Charbonneau quitte la CNPF

Après 4 1/2 ans à la direction de la Commission nationale des parents francophones (CNPF), Paul Charbonneau a décidé de retourner dans son patelin québécois.

Premier employé de la CNPF en 1989 (1), celui qui avait précédemment dirigé la Fédération francophone de Terre-Neuve pendant six ans occupera à partir d'août le poste de directeur général du Centre hospitalier de Maniwaki, une institution de 94 lits qui compte 300 employés et qui dessert le région du nord de la vallée de la Gatineau.

«Ma mère m'envoyait des offres d'emploi une fois de temps en temps. Cette fois-ci, j'ai décidé d'envoyer mon CV pour lui faire plaisir! Quand t'as aussi fait cinq ans à la direction d'un organisme francophone, c'est le temps de partir. Les gens étaient assez contents de ce que je faisais, alors je ne voulais pas attendre qu'ils veuillent que je parte!»

Paul Charbonneau a aussi pris sa décision en raison de considérations familiales. «Ma femme est bien contente. Elle espère que je vais être un peu plus à la maison et elle sera plus près de sa famille terre-neuvienne.»

Il commençait aussi à trouver difficile de lui laisser les quatre enfants pendant plusieurs jours. «Mes deux plus vieux, âgés de 11 et 6 ans, sont tannés de me voir partir.»

Paul Charbonneau a toutefois les mêmes inquiétudes que son aîné. «Pour lui, le Québec ne rime à rien. Moi, je suis parti depuis 1975.»

Il quitte la CNPF avec la satisfaction de savoir qu'une somme tant attendue pour la gestion scolaire a été annoncée. «Qu'on aime le gouvernement ou non, il y a des gens qui ont fait leur job.»

Y.C.

(1) Si la CNPF n'a ouvert son premier bureau à Saint-Boniface que cette année-là, l'organisme était toutefois incorporé depuis 1979.

PROVINCE

110 millions $ pour les routes

Le Manitoba dépensera la somme de 110 millions $ en 1993-1994 pour améliorer les routes provinciales dans la région du Sud-Est.

On ne sait pas encore combien d'emplois seront créés par ces travaux subventionnés conjointement par Ottawa et la province.

Voici la liste des projets:

Saint-Norbert: la reconstruction des quatre voies de la route 75, des limites de la ville à la rue des Trappistes;

Mitchell: la construction d'un boulevard (chaussée et accotement) sur la route 52 entre Steinbach et Mitchell;

Île-des-Chênes: les travaux de planification, d'acquisition et de design de la route 59 sud pour la construction éventuelle de quatre voies du boulevard périphérique à la route 210;

East Kildonan-Transcona: les travaux de design seront entrepris pour les croisements en trèfle qui permettront éventuellement de compléter la voie périphérique de Winnipeg entre les routes 15 et 59 (à la hauteur du chemin Springfield);

Woodridge: le nivellement, le gravelage et la construction d'un pont sur la route 12 au nord de Woodridge;

Lorette: nivellement et gravelage de la route 405 jusqu'à la route 59, et de la route 607 donnant accès de Lorette à la route 206.

J.-P. D.

La Régie des services publics

AVIS D'AUDIENCE PUBLIQUE ET DE RÉUNION PRÉPARATOIRE

LA SOCIÉTÉ D'ASSURANCE PUBLIQUE DU MANITOBA

DEMANDE : La Société d'assurance publique du Manitoba (la «Société») a soumis une demande à la Régie des services publics (la «Régie») afin que soient approuvées ses bases de tarification et ses primes d'assurance automobile obligatoire pour 1994 en vertu de la loi actuelle. La Société soumet une telle demande afin de se conformer aux exigences de la Loi sur l'examen public des activités des corporations de la Couronne et l'obligation redditionnelle de celles-ci et de la Loi sur la Régie des services publics. Par ailleurs, l'Assemblée législative du Manitoba a entrepris l'examen du projet de loi 37, qui prévoit la mise en place d'un régime provincial d'assurance automobile sans égard à la responsabilité.

Si le projet de loi 37 est adopté, la Société a l'intention de retirer la présente demande et de soumettre une demande modifiée qui tiendra compte de la réduction prévue des tarifs de base de son régime d'assurance en 1994, grâce à la mise en place du régime sans égard à la responsabilité.

INCIDENCE DES TARIFS : La Société souhaite faire approuver les tarifs de base de son régime d'assurance, qui devraient entrer en vigueur le 1er mars 1994, tel qu'indiqué dans la demande soumise à la Régie. Combinée aux modifications apportées par la Société au système de classification des véhicules et à d'autres éléments du régime d'assurance automobile, la structure tarifaire proposée représente une augmentation globale moyenne de 9,5 % des tarifs de base, ce qui se traduira par une hausse d'environ 30,2 millions de dollars des recettes.

Si la demande est approuvée, les augmentations moyennes suivantes s'appliqueront aux principaux codes d'usage des véhicules:

Voitures de tourisme	10,2 %
Véhicules - tarif commercial	2,9 %
Véhicules publics	4,7 %
Motocyclettes	12,8 %
Remorques	10,0 %

L'incidence générale des augmentations sur le parc provincial de véhicules sera le suivant :

- 20 % des véhicules feront l'objet d'un maintien ou d'une réduction de primes;
- 36 % des véhicules feront l'objet d'une augmentation de primes de moins de 10 %;
- 24 % des véhicules seront assujettis à une augmentation variant de 10 % à 14 %;
- 11 % des véhicules seront assujettis à une augmentation variant de 14 % à 20 %;
- 9 % des véhicules feront l'objet d'une augmentation de primes supérieure à 20 %.

Le rajustement final des primes individuelles peut varier selon le dossier de sinistres du conducteur, son dossier de conduite, le code d'usage du véhicule, le territoire de résidence et le groupe de tarification du véhicule. La Société ne propose aucun changement quant aux primes applicables au permis de conduire, au système de remises et de surprimes visant les parcs automobiles ainsi qu'aux frais de service et de transaction.

PRINCIPAUX POINTS DE LA DEMANDE : Pour obtenir tous les détails sur la structure tarifaire proposée, les personnes intéressées peuvent examiner la demande soumise par la Société, les témoignages recueillis par la Régie ainsi que les documents d'appui en se présentant aux bureaux de la Société ou de la Régie à compter du 16 juin 1993.

Les personnes qui souhaitent obtenir une copie de la demande, des témoignages recueillis et des documents d'appui peuvent communiquer avec la personne suivante :

Marilyn McLaren
La Société d'assurance publique du Manitoba
330, avenue Graham, 8e étage
Winnipeg (Manitoba) R3C 4A4
Tél. : 985-7209 (appels à frais virés acceptés)

AUDIENCE : La Régie tiendra une audience publique sur la demande de la Société à l'endroit et à la date indiqués dans l'Avis de rappel qui sera publié à une date ultérieure.

RÉUNIONS EN MILIEU RURAL : La Régie étudie divers endroits où elle pourrait convoquer une réunion publique. Selon la réaction de la population au présent avis et aux autres avis de la Régie, cette dernière est prête à organiser une réunion à Brandon et à d'autres endroits. Les personnes qui souhaitent se présenter à une réunion doivent en informer par écrit le secrétaire de la Régie avant le 30 juillet 1993 en précisant l'endroit où elles désirent se faire entendre.

Les avis ultérieurs de la Régie confirmeront la tenue de ces réunions. Les parties intéressées peuvent également obtenir des renseignements sur les réunions prévues en s'adressant à la Régie.

PROCÉDURES : La Régie a adopté des règles de pratique et de procédures qui s'appliqueront à l'audience de la demande de la Société. Tous les intervenants doivent se familiariser avec les nouvelles règles de la Régie, qui seront examinées lors de la réunion préparatoire. On peut se procurer un exemplaire des règles en écrivant au secrétaire de la Régie ou en composant le 945-2638 à Winnipeg.

RÉUNION PRÉPARATOIRE : Toute personne, entreprise ou société qui désire intervenir au sujet de la présente demande et participer à l'interrogation des témoins, apporter des preuves, faire des observations ou soumettre des points de vue doit assister ou être représentée à la réunion préparatoire qui aura lieu le 29 juin 1993, à 10 h, dans la salle d'audience de la Régie, au 280 de la rue Smith (2e étage), à Winnipeg (Manitoba).

Les objectifs de la réunion sont les suivants :

i. connaître les intervenants et les motifs de leur intervention et leur donner l'occasion de se concerter afin d'éviter les répétitions;
ii. établir le statut de certains intervenants par rapport à la demande;
iii. établir un horaire qui facilitera l'échange de renseignements utiles.

INTERVENANTS : Aux fins de la présente audience, les intervenants sont les personnes, les entreprises et les sociétés qui désirent participer à l'interrogation des témoins, apporter des preuves, faire des observations ou soumettre des points de vue. On demande aux parties qui souhaitent intervenir d'informer le secrétaire de la Régie de leur intention dès qu'elles auront pris connaissance du présent avis.

Les intervenants doivent également faire parvenir une copie de leur lettre au conseiller juridique spécial de la Société, à l'adresse suivante :

M. Ross A. L. Nugent, c.r.
Thompson, Dorfman, Sweatman
Barristers and Solicitors
201, avenue Portage, bureau 2200
Winnipeg (Manitoba)
R3B 3L3
Téléphone : 934-2431

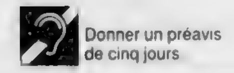
Les parties qui, au cours de l'audience, souhaitent simplement présenter un mémoire ou communiquer leur point de vue sans participer à tout le processus doivent informer le secrétaire de la Régie de leur intention de prendre part à l'audience au plus tard le 17 septembre 1993.

FRAIS DES INTERVENANTS : Les intervenants peuvent être admissibles à une aide financière. L'ordonnance de la Régie n° 163/87 du 12 novembre 1987 indique la marche à suivre pour le remboursement éventuel des frais des intervenants ainsi que les ligne directrices de la Régie dans ce domaine. Les parties qui souhaitent soumettre une demande de remboursement doivent étudier cette ordonnance; elles peuvent en obtenir un exemplaire en s'adressant au secrétaire de la Régie.

FAIT le 4 juin 1993

Le secrétaire par intérim de la Régie des services public.

B. Ball





280, rue Smith
2e étage
Winnipeg (Manitoba)
R3C 1K2

Manitoba



La Caisse populaire de Saint-Adolphe Ltée

CAISSIER (ÈRE) / COMMIS DE CRÉDIT

(Poste à temps partiel)

Horaire de travail:
·Minimum 3 jours et demi par semaine.

Fonctions:
·Responsable d'un tiroir-caisse;
·Assurer le maintien du caractère de représentativité et de professionnalisme de la caisse populaire auprès de ses membres;
·Effectuer les fonctions administratives de documentation et de suivis se rapportant au crédit;

Qualifications:
·Personne avenante avec une aptitude pour le service à la clientèle et faisant preuve d'un bon sens d'organisation;
·Expérience au sein d'une institution financière, un atout;
·Connaissance des logiciels Word Perfect, Lotus et du système informatique GEAC, un atout;
·Bonne connaissance du français et de l'anglais, oral et écrit.

Conditions de travail:
·Selon l'expérience, les qualifications et l'échelle en vigueur.
·Les avantages sociaux usuels sont offerts.

Entrée en fonctions: Le 27 juillet 1993

Veuillez faire parvenir votre curriculum vitae **avant le vendredi 25 juin 1993** avec la mention "Personnel et confidentiel"
À:
M. Christian Morassutti, directeur
La Caisse populaire de Saint-Adolphe Ltée
Case postale 160
Saint-Adolphe (Manitoba)
R5A 1A1



AVIS PUBLIC

COMITÉ DE RÉVISION

RÔLE D'ÉVALUATION FONCIÈRE DE 1993

VILLE DE WINNIPEG

Conformément aux dispositions de la Loi sur la Ville de Winnipeg, le rôle d'évaluation foncière de 1993 pour la Ville de Winnipeg a été rédigé, et une copie intégrale en a été déposée aux endroits suivants:

Bureau de l'évaluateur municipal - 3e étage, 65, rue Garry
Centre municipal, Rez-de-chaussée,
Édifice de l'administration, 510, rue Main

Ces copies du rôle sont à la disposition de toute personne qui désire les examiner.

Le rôle d'évaluation foncière de 1993 pour les anciennes municipalités rurales a été rédigé, et la partie du rôle qui se rapporte à chacune de ces anciennes municipalités a été déposée aux endroits suivants:

Bureaux municipaux du District de Kildonan-Est – Transcona
755, chemin Henderson
(anciennement la ville de East Kildonan, la municipalité rurale de North Kildonan et la ville de Transcona)
Bureaux municipaux du District de Lord Selkirk – Kildonan-Ouest –
1760, rue Main
(anciennement la municipalité rurale de Old Kildonan et la ville de West Kildonan)
Bureaux municipaux du District de Riel – 604, ch. St. Mary
(l'ancienne ville de Saint-Vital)
Bureau régional de Saint-Boniface – 219, boulevard Provencher
(l'ancienne ville de Saint-Boniface)
Bureaux municipaux du District d'Assiniboia –
2000, avenue Portage
(anciennement la ville de St-James – Assiniboia, le village de Tuxedo, la municipalité rurale de Charleswood et la municipalité rurale de Fort Garry)

Ces copies du rôle sont à la disposition de toute personne qui désire les examiner.

La PREMIÈRE SÉANCE DU COMITÉ POUR REVOIR LES ÉVALUATIONS et entendre les requêtes en révision aura lieu LE 15 JUILLET 1993 dans la Salle de conférences du Comité de révision, Rez-de-chaussée, 65, rue Garry, Winnipeg. Il y aura des séances de rappel s'il y a lieu.

Toute personne qui croit qu'une évaluation devrait être revisée peut présenter une requête conformément aux articles 42 et 43 de la Loi sur l'évaluation municipale, L.M. 1989-1990 c.24 ci-après dénommée «la loi», qui prévoit ce qui suit:

Requête en révision:

42(1) Toute personne, y compris l'évaluateur, peut présenter une requête en révision d'un rôle d'évaluation concernant:

a) l'assujettissement à la taxe;
b) le montant de la valeur déterminée;
c) la classification des biens;
d) le refus de l'évaluateur de modifier le rôle d'évaluation en application du paragraphe 13(2).

Conditions:

43(1) AU MOINS 15 JOURS AVANT LA DATE PRÉVUE POUR LA TENUE DE L'AUDIENCE DU COMITÉ MENTIONNÉE DANS L'AVIS, LES REQUÊTES EN RÉVISION DOIVENT:

a) être faites par écrit;
b) indiquer le numéro du rôle et la description cadastrale des biens imposables visés;
c) indiquer les motifs de la requête;
d) être déposées:
(i) soit par livraison au bureau indiqué dans l'avis public visé au paragraphe 41(2),
(ii) soit par signification au secrétaire.

LE PRÉSENT AVIS EST DONC PUBLIÉ POUR INFORMER LE PUBLIC QUE LA DATE LIMITE POUR DÉPOSER UNE REQUÊTE À L'ÉGARD DU RÔLE D'ÉVALUATION FONCIÈRE DE 1993 EST LE 30 JUIN 1993 À 16 H 30.

Conformément à l'article 43(2) de la loi, seules les requêtes qui remplissent les conditions prévues à l'article 43(1) de la loi et qui sont signifiées au secrétaire dans le délai prescrit ci-dessus sont examinées par le Comité de révision.

Adresser toute requête au secrétaire du Comité de révision, Ville de Winnipeg, Rez-de chaussée, 65, rue Garry, Winnipeg (Manitoba) R3C 4K4. Les requérants dont la requête sera faite selon les conditions ci-énoncées et conformément à la Loi sur l'évaluation municipale L.R.M. 1989-1990 c.24 seront avisés par écrit quant aux date, heure et lieu de l'instruction de leur requête.

Avant d'interjeter appel au sujet du montant de l'évaluation, de l'assujettissement à la taxe ou de la classification des biens, on vous conseille d'en discuter avec les agents de la Direction compétente du Service de l'évaluation:

Direction de l'évaluation foncière	986-4974
Direction de l'évaluation des immeubles commerciaux	986-4998
Direction de l'évaluation des bien résidentiels	986-2991
Renseignements généraux sur l'évaluation	986-2353 (standard téléphonique)

Margaret Smith
Secrétaire du Comité de révision
Ville de Winnipeg
Rez-de-chaussée, 65, rue Garry
Winnipeg (Manitoba) R3C 4K4

Fait ce 29e jour de mai 1993.

Veuillez noter que même si vous faites appel de l'évaluation foncière de 1993, vous êtes quand même tenus de payer vos taxes à la date d'échéance au plus tard (le 30 juin 1993) afin d'éviter de payer des pénalités pour paiement tardif. Si, par suite de votre plainte, le montant de votre évaluation est réduit, tout montant versé en trop vous sera remboursé, majoré des intérêts.

Infirmière et infirmier spécialisés

*Soins infirmiers - Médecin *** Programme H.I.V.*

La personne choisie sera responsable de maintenir et d'améliorer la qualité des soins fournis aux personnes atteintes du virus d'immunodéficience humaine (V.I.H.) dans l'Hôpital par l'entremise de la médecine clinique, des consultations, de l'éducation, de la recherche et des liens avec la collectivité.

Exigences:

- Membre de la M.A.R.N. (L'Association des infirmières et infirmiers du Manitoba).
- Maîtrise en sciences infirmières.
- Minimum de cinq (5) années d'expérience clinique récente dans un domaine connexe.
- Expérience dans la planification de programmes et dans le processus de consultations.
- Expérience de recherche en sciences infirmières.
- Expertise en médecine clinique et en enseignement.

Les personnes intéressés sont priées de soumettre leur candidature, par écrit, ainsi que leur curriculum vitae, avant le 23 juin 1993 à l'adresse suivante:

Agente de dotation
Département des ressources humaines
409, avenue Taché
Winnipeg (Manitoba)
R2H 2A6
Télécopieur: (204) 235-3695

UN GRAND PAS *pour les petites entreprises*

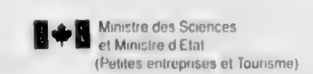
• • • • • • •

LE GOUVERNEMENT FÉDÉRAL ANNONCE UNE AIDE AMÉLIORÉE POUR LES PETITES ENTREPRISES

Les petites entreprises occupent une place primordiale au sein de notre économie. Depuis 1984, elles ont contribué à la création de 80 pour cent des emplois au Canada. Afin de stimuler davantage la croissance de ce secteur d'une importance grandissante, le gouvernement fédéral a apporté des améliorations importantes à la Loi sur les prêts aux petites entreprises.

- La taille des entreprises admissibles est passée à 5 millions de dollars en recettes annuelles.
- Le montant maximal d'un prêt à terme est passé à 250 000 $ pour l'achat ou l'amélioration d'un terrain, d'installations ou d'équipement.
- Financement jusqu'à concurrence de 100 pour cent du coût des biens admissibles.
- Refinancement des biens achetés jusqu'à 180 jours auparavant.
- Les garanties personnelles sont limitées à 25 pour cent du montant du prêt.
- Toutes les petites entreprises sont admissibles sauf les petites entreprises agricoles, de location d'immeubles ou d'achat d'immeubles en vue de la revente, ainsi que les organismes de charité ou religieux.

Veuillez communiquer avec votre banque ou un établissement financier pour obtenir de plus amples détails.



Minister for Science
and Minister of State
(Small Businesses and Tourism)

Canada



Travaux publics Canada | Public Works Canada

ÉCLUSE ET BARRAGE ST. ANDREWS

La réfection de la rampe d'accès ouest par Kraft Construction (1978) Limited, de Winnipeg, avance selon les prévisions. Les travaux à l'infrastructure de béton sont bien avancés et le pont devrait être de nouveau ouvert à la circulation d'ici novembre 1993.

Canadä

SAINT-BONIFACE

Soyez un dino-lecteur

La Bibliothèque invite les enfants de la maternelle à la 6e année à se joindre au programme estival de lecture sous le thème: «Soyez un dino-lecteur».

La remise des trousses aura lieu le samedi 26 juin. Les jeunes intéressés doivent s'inscrire d'avance en composant le 986-4332.

Par ailleurs, une vente de livres usagés se poursuit jusqu'au 26 juin.

Y.C.

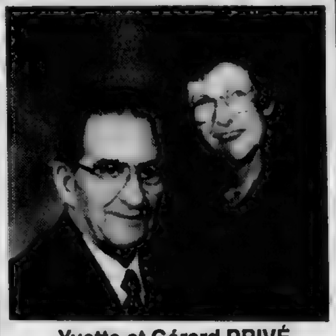
CALENDRIER COMMUNAUTAIRE

Quelques activités à travers la province en juin et juillet.

JOUR	HEURE	ENDROIT	ORGANISME	LOCAL	ACTIVITÉ	NOTES
Le vendredi 18 juin		Saint-Boniface	FCFA	Hôtel Westin	Réunion annuelle	Les 18, 19 et 20 juin. Samedi soir: Soirée manitobaine au Fort Gibraltar (sur invitation seulement).
Le samedi 19 juin	11 h 00	La Broquerie	Comité culturel	Terrain de la S-J-B	Francorama	Les 19 et 20 juin. 11 h à 18 h 30 le samedi et 10 h 30 à 19 h le dimanche.
		La Broquerie	Société St-Jean-Baptiste	Terrain de la S-J-B	Fête de la St-Jean-Baptiste	Les 19 et 20 juin. Le 19: tournoi slow-pitch (Jacqueline Moquin 424–5571) et danse-musique country à l'arène.
		Saint-Claude		Terrain Soc. d'agricole	Foire agricole	Les 19 et 20 juin. Info: Denis Dufault au 379–2003.
Le dimanche 20 juin	15 h 00	Winnipeg	Musée des enfants	109, avenue Pacific	Atelier «Le jardin d'enfants»	Uniquement en français.
Le lundi 21 juin		Saint-Malo	École Gabrielle-Roy	Saint-Malo	Éducation en plein air	Les 21, 22 et 23 juin. 5e et 6e année de l'école Gabrielle-Roy d'Île-des-Chênes.
	19 h 30	Saint-Boniface	Le Coin Amitié	Salle des Chevaliers	Réunion annuelle	(210, rue Masson).
Le mercredi 23 juin	19 h 30	Sainte-Agathe	Caisse populaire	Salle communautaire	Réunion annuelle	
Le vendredi 25 juin	18 h 00	Île-des-Chênes	Chevaliers de Colomb	Club des Chevaliers	Barbecue	Pour tous les Chevaliers.
	14 h 00	Notre-Dame-de-Lourdes	Institut Collégial de NDL	Église de ND de Lourdes	Messe des finissants	Suivie de la remise des diplômes à 16 h (à l'Institut Collégial), Banquet (18 h) et soirée (21 h) à la salle du centenaire.
		Saint-Boniface	Le Festival et les Associés	Fort Gibraltar	Rendez-Vous d'été	Les 25, 26 et 27 juin. Info: Hélène Martin au 237–7692.
	19 h 00	Saint-Pierre-Jolys	Institut Collégial St-Pierre	Église	Collation des diplômes	Cérémonie à l'église de Saint-Pierre à 19 h. Soirée à Saint-Malo, à la salle Iberville (sur invitation seulement).
Le samedi 26 juin	13 h 00	Lorette	École Gabrielle-Roy	Église de Lorette	Collation des diplômes	Suivi d'un banquet et danse à 18 h au CCFM.
	20 h 00	Notre-Dame-de-Lourdes	Salle du centenaire et WWA	Salle du centenaire	Lutte	Info: au 248–2276.
	13 h 30	Saint-Jean-Baptiste	Collège Saint-Jean-Baptiste	Église	Collation des diplômes	(Incluant les finissants de Sainte-Agathe, Saint-Joseph, Letellier, Morris) 20 h: danse à la salle paroissiale.
Le dimanche 27 juin		Winnipeg			Défilé Red River EX	
	15 h 00	Winnipeg	Musée des enfants	109, avenue Pacific	Atelier «De bouche à oreille»	Uniquement en français. Info: 949–0109.
Le lundi 28 juin	14 h 00	Somerset	Coord. d'activités du Manoir	Manoir	Fêtes du mois	
Le jeudi 1 juillet	17 h 30	Saint-Léon	Club Simon-Nivon	Club Simon-Nivon	Souper pour les aînés	Tous les jeudis. Pour les 60 ans et +. Confirmer avant 13 h avec Eileen au 744–2845 ou Edith au 744–2529 ou Norbert au 744–2252.
		Saint-Boniface/Saint-Pierre	Conseil de la coop. du Man.		Coop jeunesse service	Pour les mois de juillet et août. Saint-Boniface Info: Alain Mulaire au 231–2006, Saint-Pierre-Jolys Info: Christian Perron au 433–7911.
Le vendredi 2 juillet	17 h 30	Saint-Léon	Club Simon-Nivon	Club Simon-Nivon	Souper pour les aînés	Tous les vendredis. Pour les 60 ans et +. Confirmer avant 13 h avec Eileen au 744–2845 ou Edith au 744–2529 ou Norbert au 744–2252.
Le vendredi 2 juillet	17 h 30	Saint-Léon	Club Simon-Nivon	Club Simon-Nivon	Souper pour les aînés	Tous les mardis. Pour les 60 ans et +. Confirmer avant 13 h avec Eileen au 744–2845 ou Edith au 744–2529 ou Norbert au 744–2252.
Le vendredi 9 juillet		Thunder Bay, Ontario	Festival du Voyageur	Old Fort William	Rendez-vous Old Fort William	Du 9 au 11 juillet. Renseignements et réservations: Normand Gousseau au 237–7692.
Le lundi 12 juillet		Saint-Boniface	CUSB	CUSB	Mini-SAC,SAC d'été,SAC sports	Information: 233–0210.
		Saint-Boniface	Conseil jeunesse provincial	Lac des Bois	Campanous 93	4 choix de camp pour les 8 à 12 ans. Canot-camping pour les 13 à 16 ans. Info: Gisèle ou Sol au 237–8947.
Le mardi 13 juillet	19 h 30	Saint-Malo	Chalet Malouin	Chalet Malouin	Bingo	Les 13 et 27 juillet.
Le vendredi 16 juillet		Swan Lake		Swan Lake	Festival des nations	Le 16 et 17 juillet.
Le dimanche 25 juillet		Saint-Léon			Tournoi de balle	(16 équipes de partout) Info: Denis Caillier au 744–2486.

Cette page est une commandite de La LIBERTÉ

Pour faire inscrire votre activité communautaire ou paroissiale dans le prochain calendrier, contactez le Centre d'information de la Société franco-manitobaine au 233–2556 ou 1–800–665–4443.



Yvette et Gérard PRIVÉ

Félicitations
à nos chers parents
YVETTE et GÉRARD
PRIVÉ
qui célèbrent leur
40e anniversaire de mariage
le 20 juin 1993

Avec Amour,

De vos enfants et petits-enfants

Recyclez donc ce journal

Nécrologies

Helene Brick
(née Deshayes)

Paisiblement à l'Hôpital Notre-Dame le mardi 8 juin 1993, Mme Helene Brick de Saint-Boniface, Manitoba, autrefois de Notre-Dame-de-Lourdes, est décédée à l'âge de 81 ans.

Elle laisse dans le deuil trois enfants: Janine et son époux Guy Vigier, Lorraine et son époux Roger Courrege, et Gérald et son épouse Sharon Brick, tous de Winnipeg; 11 petits-enfants; 2 frères: Victor et son épouse Ruby Deshayes, et Albert et son épouse Jean Deshayes; une belle-soeur, Jeanne Brick, ainsi que de nombreux neveux, nièces, parents et amis.

Elle a été précédée dans la mort par son époux John Brick en 1975, un fils, Hubert, en 1988, et par un gendre, Albert Ferrand, en 1976.

Le service funéraire a été célébré en l'église de Notre-Dame-de-Lourdes le vendredi 11 juin. Les prières ont été récitées à 13 h 30 et ont été suivies de la messe de la Résurrection à 14 h. Le curé Rodrigue Bouchard était le célébrant. L'inhumation au cimetière paroissial.

La direction des funérailles avait été confiée au Salon mortuaire Adam de Notre-Dame-de-Lourdes.

La famille désire remercier de façon particulière Dr Nicole Caron-Boulet, Dr Khoo de Saint-Boniface, Dr Denis Fortier, Dr Frances Warkentin, Dr Susan Clark et le personnel infirmier de l'Hôpital Notre-Dame pour leurs soins spéciaux et leur gentillesse

In Memoriam

En mémoire de **Edmée Labossière**, décédée le 14 juin 1992, et de son frère, Jacques Labossière, décédé le 22 juin 1992.

«C'est en se donnant... qu'on reçoit.
C'est en s'oubliant... qu'on trouve.
C'est en pardonnant... qu'on est pardonné.
C'est en mourant... qu'on ressuscite à l'Éternelle Vie.»

Affectueusement,

De leurs soeurs Monique et Jeanne, et leurs frères Gérard, Sylvio et Fernand.

Prière au Sacré-Coeur

Que le Sacré-Coeur de Jésus soit loué, adoré et glorifié à travers le monde pour des siècles et des siècles, Amen.

Dites cette prière six fois par jour pendant neuf jours et vos prières seront exaucées même si cela semble impossible. N'oubliez pas de remercier le Sacré-Coeur avec promesse de publication quand les faveurs seront obtenues. Remerciements au Sacré-Coeur pour faveur obtenue. G.L.



Prière au Sacré-Coeur

Que le Sacré-Coeur de Jésus soit loué, adoré et glorifié à travers le monde pour des siècles et des siècles, Amen.

Dites cette prière six fois par jour pendant neuf jours et vos prières seront exaucées même si cela semble impossible. N'oubliez pas de remercier le Sacré-Coeur avec promesse de publication quand la faveur sera obtenue. Remerciements au Sacré-Coeur pour faveur obtenue. M.G.



Angeline Aquin
(née Gervais)

Le dimanche 6 juin 1993 au Foyer Valade, est décédée Angeline, âgée de 88 ans, épouse bien-aimée de Zéphirin Aquin, autrefois de Lanavette Lodge, 166, chemin Béliveau, et Élie, Manitoba.

En plus de son époux depuis 68 ans, elle laisse dans le deuil 10 enfants: Arcélie Gratton de Sainte-Agathe, Delima Beaudry de Saint-Claude, Rose-Marie Landry de C.-B., Florence et son époux Bazil Carrière de Saint-Boniface, Louise Cournoyer de Lorette, Arthur et son épouse Ida de Saint-Boniface, Vermette et son époux Albert Bourgeois de l'Ontario, Robert et son épouse Daisy de la Saskatchewan, George de l'Alberta, Jules et son épouse Hazel de C.-B.; 41 petits-enfants et 63 arrière-petits-enfants; deux frères: Léo Gervais et son épouse Delina, Olivier Gervais et son épouse Jeanne; deux soeurs, Albertine Charbonneau et Elise Morissette.

Elle a été précédée dans la mort par trois gendres: Hilaire Gratton, Albert Beaudry et Gérard Cournoyer, ainsi que par quatre frères et quatre soeurs.

La messe de la Résurrection a été célébrée à 11 h le vendredi 11 juin 1993 en l'église St-Eugène par l'abbé Léonce Aubin. La dépouille a été exposée de 10 h 30 jusqu'au moment du service funèbre. L'inhumation a suivi au cimetière d'Élie.

La famille désire exprimer du fond du coeur sa gratitude au personnel du Foyer Valade pour leurs soins et leur gentillesse.

Au lieu de fleurs, les amis qui le désirent peuvent faire des dons au Foyer Valade.

La direction des funérailles avait été confiée au Salon mortuaire Desjardins. 233–4949.

Yvonne Hérie
(Chouinard)
(née Dubois)

Remerciements aux abbés Gilbert Gariépy et Léonce Aubin pour le beau service, aux servants de messe, à la chorale et à l'organiste.

Merci à Mme Dubreuil pour le bon goûter, pour les nombreuses fleurs, les souhaits de sympathies et donations.

Familles Hérie & Chouinard

Télé-horaire de la fin de semaine

Samedi 19 juin

8h00 CBWFT Tao Tao
8h30 CBWFT Clyde
9h00 CBWFT P'tit monstre
Télé-M La forêt magique
9h30 CBWFT Il était une fois l'espace
Télé-M Le journal de l'histoire
10h00 CBWFT Rahan
Télé-M Bugs Bunny
10h15 TV-5 Viva
10h30 CBWFT Il était une fois... l'homme
Télé-M Le tour du Québec
11h00 CBWFT La semaine parlementaire à Ottawa
Télé-M Cinémaximum: L'homme à tout faire
11h15 TV-5 Autant savoir
11h30 CBWFT Deux voix comme en écho
11h45 TV-5 Vision 5
12h00 CBWFT Ciné-famille: Fred le puant et Rastagus
TV-5 Bouillon de culture
13h00 Télé-M Souvenir olympique – Barcelone 92
13h30 TV-5 Architecture et géographie sacrée
14h00 CBWFT L'univers des sports
14h30 TV-5 Autovision
15h00 Télé-M Vidéo rock détente
TV-5 Reflets
15h30 CBWFT Génies en herbe
Télé-M Batman
16h00 CBWFT Pour tout l'art du monde
Télé-M Vins et fromages
TV-5 Journal télévisé suisse
16h30 Télé-M Le TVA, édition réseau
TV-5 Génies en herbe
17h00 CBWFT Le téléjournal
Télé-M Ciné-extra: Des filles canon
TV-5 À communiquer
17h30 CBWFT On aura tout vu!
TV-5 Dossiers justice
18h00 CBWFT Taquinons la planète!
TV-5 Journal télévisé de FR2
18h30 CBWFT Le baseball Labatt bleue des Expos
18h35 TV-5 Vision 5
19h00 Télé-M Ciné-extra: Rambo II
TV-5 Thalassa
20h00 TV-5 Sacrée soirée
21h00 CBWFT Le téléjournal
Télé-M Miami
21h20 CBWFT Les nouvelles du sport
21h30 TV-5 Le cercle de minuit
21h40 CBWFT Télé-sélection: La grande course autour du monde
22h00 Télé-M Le TVA, édition réseau & TVA sports
22h40 TV-5 Bon week-end
22h42 Télé-M Ciné-lune: Attica
23h10 TV-5 Journal télévisé suisse
23h40 TV-5 Thalassa
0h40 TV-5 Sacrée soirée
2h10 TV-5 Radio France internationale

Dimanche 20 juin

8h00 CBWFT Tao Tao
Télé-M Vie privée
8h30 CBWFT Caliméro
Télé-M Vision mondiale
9h00 CBWFT Alice au pays des merveilles
9h30 CBWFT Manigances
Télé-M Sur la colline
10h00 CBWFT Le Jour du Seigneur: Messe célébrée à la chapelle de la Maison Mère-Mallet à Québec par Mgr Clément Fecteau.
Télé-M On rénove
10h15 TV-5 Mouvements
10h45 TV-5 Musique classique
10h30 Télé-M La santé au travail
11h00 CBWFT Le téléjournal
Télé-M Minisérles: À nous deux Manhattan
11h05 CBWFT La semaine verte
11h15 TV-5 Intertropiques
11h45 TV-5 Vision 5
12h00 CBWFT Second regard
TV-5 L'heure de vérité
12h30 CBWFT Des jardins d'aujourd'hui
13h00 CBWFT L'Africaine
TV-5 Ex libris
14h30 TV-5 Le monde est à vous
15h00 Télé-M La vie des gens riches et célèbres
15h30 Télé-M Batman
16h00 Télé-M Perfecto
TV-5 Journal télévisé belge
16h30 CBWFT Visions d'ici
Télé-M L'événement
TV-5 30 millions d'amis
17h00 CBWFT Aujourd'hui dimanche
Télé-M Le TVA, édition 18 heures
TV-5 L'école des fans
17h30 Télé-M Un homme au foyer
18h00 CBWFT Le téléjournal
Télé-M Formule 1
TV-5 Journal télévisé de FR2
18h35 TV-5 Champ libre
19h00 CBWFT Suprise sur prise
Télé-M Cinéma du dimanche: Balance maman hors du train
TV-5 7 sur 7
20h00 CBWFT Les beaux dimanches: Yvon Deschamps en récital
TV-5 Frou-frou
21h00 CBWFT Le dimanche
Télé-M Miami
TV-5 Jamais sans mon livre
21h30 CBWFT Les beaux dimanches: Beethovenissimo
22h00 Télé-M Le TVA, édition réseau & TVA sports
TV-5 Ramdam
22h35 Télé-M Vision mondiale
TV-5 Tolstoï
22h45 CBWFT Les nouvelles du sport
23h00 CBWFT Ciné-club: Festival Pagnol: César
TV-5 Journal télévisé belge
23h30 TV-5 7 sur 7
0h30 TV-5 Frou-Frou
1h30 TV-5 Ramdam
2h00 TV-5 Radio France internationale

L'AFRICAINE DE MEYERBEER
Opéras
Le dimanche 20 juin 1993, 13 h

L'Africaine est un spectacle à grand déploiement. Il raconte, en cinq actes et de nombreux rebondissements, les aventures de l'explorateur Vasco de Gama entraîné dans les pires dangers par un rival qui cherche à lui ravir sa fiancée. L'Opéra de San Francisco, fidèle à la tradition, en a fait une production spectaculaire dans laquelle Placido Domingo se révèle encore une fois un des meilleurs ténors de cette deuxième moitié du XXe siècle. Il est entouré de la soprano Ruth Ann Swenson, de la mezzo Shirley Verrett et de la basse Justino Diaz ainsi que du Québécois Joseph Rouleau. Les choeurs et l'orchestre sont dirigés par Maurizio Arena. Prenez votre place au soleil à la Télévision de Radio-Canada, voyagez du Portugal aux Indes avec L'Africaine de Meyerbeer dans le cadre de l'émission Opéras.

Du lundi au vendredi

CBWFT : 3/10 **Télé - M : 28/43** **TV - 5 : 14** *(est de la Rouge)* / **22** *(ouest de la Rouge)*

Lundi 21 juin

5h30 Télé-M Salut, bonjour!
7h00 CBWFT SRC bonjour
8h00 Télé-M À votre santé
8h45 Télé-M À bien y penser
9h00 CBWFT Cinéma: Le droit de mourir
9h30 Télé-M Aimer
10h00 Télé-M Bugs Bunny
10h15 TV-5 La cuisine des mousquetaires
10h30 Télé-M La vie à Montréal
TV-5 Le jardin des bêtes
10h45 Télé-M Mongrain de sel
10h55 TV-5 L'école des fans
11h00 CBWFT La sagesse des Gnomes
Télé-M Le TVA, édition midi
11h30 CBWFT Gabby et les petits malins
11h45 TV-5 Champ libre
12h00 CBWFT L'édition magazine
TV-5 7 sur 7
12h30 CBWFT La belle anglaise !
Télé-M Cinéma d'après-midi: Jeu fatal
13h00 TV-5 Sacrée soirée
13h30 CBWFT Des grives aux loups
14h30 CBWFT Mont-Royal
Télé-M Sous le signe du faucon
TV-5 La chance aux chansons
15h05 TV-5 Une pêche d'enfer
15h30 CBWFT Babar
Télé-M Batman
TV-5 Le jeu des dictionnaires
15h57 CBWFT 0340
16h00 CBWFT La bande à Picsou
Télé-M Top modèles
TV-5 Journal télévisé de FR3
16h30 CBWFT Les débrouillards
Télé-M Virus
TV-5 La cuisine des mousquetaires
16h40 TV-5 Le jardin des bêtes
17h00 CBWFT Watatatow
Télé-M Le TVA, édition 18 heures
17h10 TV-5 Scully rencontre
17h30 CBWFT Animaux d'Australie
Télé-M Jeopardy
TV-5 Pyramide
18h00 CBWFT Manitoba ce soir
Télé-M Secrets de famille
TV-5 Journal télévisé de FR2
18h30 CBWFT Des jardins d'aujourd'hui
Télé-M Drôle de vidéo
18h35 TV-5 Vision 5
19h00 CBWFT Maria Vandamme
Télé-M Cinéma du lundi: Quand Harry rencontre Sally
TV-5 Téléobjectif
20h00 CBWFT Dallas
TV-5 Santé à la une
21h00 CBWFT Le téléjournal
Télé-M Ad lib
21h05 TV-5 Tell quel
21h25 CBWFT Le point
21h30 TV-5 Reportages
22h00 CBWFT Manitoba ce soir
Télé-M Le TVA, édition réseau & TVA sports
TV-5 Le gang des tractions
22h35 CBWFT Les nouvelles du sport
22h50 CBWFT L'enfer c'est nous autres
22h57 Télé-M À bien y penser
23h20 CBWFT La politique fédérale
TV-5 Journal télévisé de FR3
23h25 CBWFT Cinéma: Un crime dans la tête
23h42 Télé-M À votre santé
23h50 TV-5 Téléobjectif
0h50 TV-5 Santé à la une
1h55 TV-5 Tell quel
2h20 TV-5 Radio France internationale

Mardi 22 juin

5h30 Télé-M Salut, bonjour!
7h00 CBWFT SRC bonjour
8h00 Télé-M À votre santé
8h45 Télé-M À bien y penser
9h00 CBWFT Cinéma: Un secret trop lourd
9h30 Télé-M Aimer
10h00 Télé-M Bugs Bunny
10h15 TV-5 La cuisine des mousquetaires
10h30 Télé-M La vie à Montréal
TV-5 Le jardin des bêtes
10h45 Télé-M Mongrain de sel
10h55 TV-5 Scully rencontre
11h00 CBWFT La sagesse des Gnomes
Télé-M Le TVA, édition midi
11h20 TV-5 Pyramide
11h30 CBWFT Gabby et les petits malins
11h45 TV-5 Vision 5
12h00 CBWFT L'édition magazine
TV-5 Frou-frou
12h30 CBWFT Châteauvallon
Télé-M Cinéma d'après-midi: Hanna K
12h55 TV-5 Santé à la une
13h30 CBWFT L'art de vivre
14h05 TV-5 Tell quel
14h30 CBWFT Maritimes en direct
Télé-M Sous le signe du faucon
TV-5 La chance aux chansons
15h00 CBWFT Autostop
TV-5 Une pêche d'enfer
15h30 CBWFT Babar
Télé-M Batman
TV-5 Le jeu des dictionnaires
16h00 CBWFT La bande à Picsou
Télé-M Top modèles
TV-5 Journal télévisé de FR3
16h30 CBWFT Chevalier lumière
Télé-M Virus
TV-5 La cuisine des mousquetaires
16h40 TV-5 Le jardin des bêtes
17h00 CBWFT Watatatow
Télé-M Le TVA, édition 18 heures
17h10 TV-5 Nord sud
17h30 CBWFT La cour en direct
Télé-M Jeopardy
17h35 TV-5 Pyramide
18h00 CBWFT Manitoba ce soir
Télé-M Secrets de famille
TV-5 Journal télévisé de FR2
18h30 CBWFT Mr. Bean
Télé-M Docteur Doogie
18h35 TV-5 Vision 5
19h00 CBWFT Mardi-comédie: Charade
Télé-M La trentaine
TV-5 Temps présent
20h00 Télé-M Le match de la vie
TV-5 Taratata
21h00 CBWFT Le téléjournal
Télé-M Ad lib
21h25 CBWFT Le point
21h30 TV-5 À vos amours
22h00 CBWFT Manitoba ce soir
Télé-M Le TVA, édition réseau & TVA sports
22h30 TV-5 Intérieur minuit
22h35 CBWFT Les nouvelles du sport
22h50 CBWFT L'enfer c'est nous autres
22h57 Télé-M À bien y penser
23h00 TV-5 Journal télévisé de FR3
23h25 CBWFT Cinéma: Sueurs froides
23h30 TV-5 Temps présent
23h42 Télé-M À votre santé
0h30 TV-5 Taratata
2h00 TV-5 Radio France internationale

Mercredi 23 juin

5h30 Télé-M Salut, bonjour
7h00 CBWFT SRC bonjour
8h00 Télé-M À votre santé
8h45 Télé-M À bien y penser
9h00 CBWFT Cinéma: Nom de code: Danseur
9h30 Télé-M Aimer
10h00 Télé-M Bugs Bunny
10h15 TV-5 La cuisine des mousquetaires
10h25 TV-5 Le jardin des bêtes
10h30 Télé-M La vie à Montréal
10h45 Télé-M Mongrain de sel
10h55 TV-5 Nord sud
11h00 CBWFT La sagesse des Gnomes
Télé-M Le TVA, édition midi
11h20 TV-5 Pyramide
11h30 CBWFT Gabby et les petits malins
11h45 TV-5 Vision 5
12h00 CBWFT L'édition magazine
TV-5 Temps présent
12h30 CBWFT Châteauvallon
Télé-M Cinéma d'après-midi: Ambassade
13h00 TV-5 Taratata
13h30 CBWFT Le temps de vivre
14h30 CBWFT La loi de Los Angeles
Télé-M Les héritiers du rêve
TV-5 La chance aux chansons
15h05 TV-5 Une pêche d'enfer
15h30 CBWFT Babar
Télé-M Batman
TV-5 Le jeu des dictionnaires
16h00 CBWFT La bande à Picsou
Télé-M Top modèles
TV-5 Journal télévisé de FR3
16h30 CBWFT Les Barton
Télé-M Virus
TV-5 La cuisine des mousquetaires
16h40 TV-5 Le jardin des bêtes
17h00 CBWFT Watatatow
Télé-M Le TVA, édition 18 heures
17h05 TV-5 Feu vert
17h30 CBWFT La cour en direct
Télé-M Jeopardy
TV-5 Pyramide
18h00 CBWFT Manitoba ce soir
Télé-M Secrets de famille
TV-5 Journal télévisé de FR2
18h30 CBWFT Cinéma spécial: Charade
Télé-M Loto-Quiz
18h35 TV-5 Vision 5
19h00 Télé-M Cinéma du mercredi: Comment claquer 1 000 000 $ par jour
TV-5 Spécial cinéma
20h00 TV-5 Cycle Fernandel
21h00 CBWFT Le téléjournal
Télé-M Ad Lib
21h25 CBWFT Le point
21h35 TV-5 Le divan
22h00 CBWFT Manitoba ce soir
Télé-M Le TVA, édition réseau & TVA sports
TV-5 Tête à tête
22h35 CBWFT Les nouvelles du sport
22h50 CBWFT L'enfer c'est nous autres
23h00 TV-5 Journal télévisé de FR3
23h01 Télé-M À bien y penser
23h25 CBWFT Cinéma: Le gendarme se marie
23h30 TV-5 Spécial cinéma
23h46 Télé-M À votre santé
0h30 TV-5 Cycle Fernandel
2h05 TV-5 Radio France internationale

Jeudi 24 juin

- **5h30** Télé-M **Bugs Bunny**
- **6h00** Télé-M **Ciné-matin: Salut, les cousins!**
- **7h00** CBWFT **SRC bonjour**
- **8h00** Télé-M **À votre santé**
- **8h45** Télé-M **À bien y penser**
- **9h00** CBWFT **Cinéma: Gaspard et fils**
- **9h30** Télé-M **Aimer**
- **10h00** Télé-M **Bugs Bunny**
- **10h15** TV-5 **La cuisine des mousquetaires**
- **10h25** TV-5 **Le jardin des bêtes**
- **10h30** Télé-M **Cinéma d'après-midi: L'idole d'Acapulco**
- **10h50** TV-5 **Feu vert**
- **11h00** CBWFT **Le monde de David le Gnome**
- **11h15** TV-5 **Pyramide**
- **11h30** CBWFT **Gabby et les petits malins**
- **11h45** TV-5 **Vision 5**
- **12h00** CBWFT **L'édition magazine**; TV-5 **Spécial cinéma**
- **12h30** CBWFT **Regards sur la nature**; Télé-M **Les héritiers du rêve**
- **12h55** TV-5 **Cycle Fernandel**
- **13h30** Télé-M **Le défilé de la Saint-Jean**
- **14h00** CBWFT **Le défilé de la fête nationale 1993**
- **14h30** TV-5 **La chance aux chansons**
- **15h00** TV-5 **Une pêche d'enfer**
- **15h30** CBWFT **La famille Calinours**; Télé-M **Batman**; TV-5 **Le jeu des dictionnaires**
- **16h00** CBWFT **Jeux de l'Acadie**; Télé-M **Top modèles**; TV-5 **Journal télévisé de FR3**
- **16h30** Télé-M **Virus**; TV-5 **La cuisine des mousquetaires**
- **16h40** TV-5 **Le jardin des bêtes**
- **17h00** CBWFT **Watatatow**; Télé-M **Le TVA, édition 18 heures**
- **17h10** TV-5 **Découverte**
- **17h30** CBWFT **La cour en direct**; Télé-M **Jeopardy**
- **17h35** TV-5 **Pyramide**
- **18h00** CBWFT **Manitoba ce soir**; Télé-M **Secrets de famille**; TV-5 **Journal télévisé de FR2**
- **18h30** CBWFT **Ma maison**; Télé-M **Les nouvelles aventures de Lassie**
- **18h35** TV-5 **Vision 5**
- **19h00** CBWFT **Québec, un peu, beaucoup, passionnément**; Télé-M **Les héritiers du rêve**; TV-5 **Faut pas rêver**
- **20h00** CBWFT **Spectacle de la fête de la Saint-Jean**; Télé-M **Claire Lamarche**; TV-5 **Envoyé spécial**
- **21h00** Télé-M **Ad lib**
- **21h30** CBWFT **Le téléjournal**; TV-5 **Le cercle de minuit**
- **21h55** CBWFT **Le point**
- **22h00** Télé-M **Le TVA, édition réseau & TVA sports**
- **22h30** CBWFT **Manitoba ce soir**
- **22h35** Télé-M **À bien y penser!**
- **22h40** TV-5 **Montagne**
- **23h05** TV-5 **Journal télévisé de FR3**
- **23h10** CBWFT **Les nouvelles du sport**
- **23h20** Télé-M **À votre santé**
- **23h25** CBWFT **L'enfer c'est nous autres**
- **23h35** TV-5 **Faut pas rêver**
- **23h50** CBWFT **Cinéma: Les mâles**
- **0h35** TV-5 **Envoyé spécial**
- **2h05** TV-5 **Radio France internationale**

Vendredi 25 juin

- **5h30** Télé-M **Salut, bonjour!**
- **7h00** CBWFT **SRC bonjour**
- **8h00** Télé-M **À votre santé**
- **8h45** Télé-M **Des mots pour le dire**
- **9h00** CBWFT **Cinéma: Les Russes sont là**
- **9h30** Télé-M **Aimer**
- **10h00** Télé-M **Bon appétit**
- **10h15** TV-5 **La cuisine des mousquetaires**
- **10h25** TV-5 **Le jardin des bêtes**
- **10h30** Télé-M **La vie à Montréal**
- **10h45** Télé-M **Mongrain de sel**
- **10h55** TV-5 **Découverte**
- **11h00** CBWFT **Le monde de David le Gnome**; Télé-M **Le TVA, édition midi**
- **11h20** TV-5 **Des chiffres et des lettres**
- **11h30** CBWFT **Gabby et les petits malins**
- **11h45** TV-5 **Vision 5**
- **12h00** CBWFT **L'édition magazine**; TV-5 **À vos amours**
- **12h30** CBWFT **Palme d'or**; Télé-M **Cinéma d'après-midi: Le grand frisson**
- **13h00** CBWFT **Cinéma: Le feu de Saint-Elme**; TV-5 **Envoyé spécial**
- **14h30** Télé-M **Les héritiers du rêve**; TV-5 **La chance aux chansons**
- **15h05** TV-5 **Une pêche d'enfer**
- **15h30** CBWFT **La famille Calinours**; Télé-M **Batman**; TV-5 **Le jeu des dictionnaires**
- **16h00** CBWFT **La bande à Picsou**; Télé-M **Top modèles**; TV-5 **Journal télévisé de FR3**
- **16h30** CBWFT **Les débrouillards**; Télé-M **Rira bien...**; TV-5 **La cuisine des mousquetaires**
- **16h40** TV-5 **Le jardin des bêtes**
- **17h00** CBWFT **Watatatow**; Télé-M **Le TVA, édition 18 heures**
- **17h10** TV-5 **Oxygène**
- **17h30** CBWFT **La cour en direct**; Télé-M **Jeopardy**
- **17h35** TV-5 **Pyramide**
- **18h00** CBWFT **Manitoba ce soir**; Télé-M **Secrets de famille**; TV-5 **Journal télévisé de FR2**
- **18h30** CBWFT **Portrait des passions françaises**; Télé-M **9-1-1...**
- **18h35** TV-5 **Vision 5**
- **19h00** CBWFT **Les grands films: Portion d'éternité**; Télé-M **Ciné-enquête: B.L. Stryker: L'insurgé**; TV-5 **Faits divers**
- **20h00** TV-5 **Bouillon de culture**
- **21h00** CBWFT **Le téléjournal**; Télé-M **Ad lib**
- **21h25** CBWFT **Le point médias**
- **21h30** TV-5 **La trilogie de la villégiature**
- **22h00** CBWFT **Manitoba ce soir**; Télé-M **Le TVA, édition réseau & TVA sports**
- **22h35** CBWFT **Les nouvelles du sport**
- **22h50** CBWFT **L'enfer c'est nous autres**
- **23h00** TV-5 **Journal télévisé de FR3**
- **23h02** Télé-M **Des mots pour le dire...**
- **23h25** CBWFT **Cinéma: Kalamazoo**
- **23h30** TV-5 **Faits divers**
- **23h47** Télé-M **Ciné-lune: Les révoltés du Bounty**
- **0h30** TV-5 **Bouillon de culture**
- **2h00** TV-5 **Radio France internationale**

Ciné-télé du 19 au 25 juin 1993

Samedi 19 juin

19h30 Télé-M **Rambo II**
Am. 1985. Film d'aventures de G.P. Cosmatos. Un ancien soldat d'élite reçoit pour mission de prouver que les Vietnamiens détiennent encore, dans des camps secrets, des prisonniers de guerre américains.

21h40 CBWFT **La grande course autour du monde**
É.-U. 1965. Comédie de B. Edwards. Lors d'une course automobile intercontinentale, l'éternelle rivalité entre deux coureurs devient plus grande à cause de la présence d'une journaliste féministe du «New York Sentinel».

23h12 Télé-M **Attica**
Am. 1980. Drame social de M. Chomsky. Une révolte de prisonniers dans un pénitencier de l'État de New York est durement réprimée.

Dimanche 20 juin

19h00 Télé-M **Balance maman hors du train**
Am. 1987. Comédie policière de D. De Vito. Un romancier spolié par sa femme et un apprenti écrivain étouffé par une mère infernale ont envie de voir disparaître la cause de leurs tourments.

23h00 CBWFT **César**
Fr. 1936. Comédie dramatique de M. Pagnol. Après la mort de Panisse, qui passait pour son père, Césariot apprend de sa mère Fanny qu'il est en fait le fils de Marius et que César est son grand-père. Ceci entraîne une nouvelle rencontre entre Fanny et Marius qui ne se sont pas revus depuis plusieurs années.

Lundi 21 juin

19h00 Télé-M **Quand Harry rencontre Sally**
Am. 1989. Comédie sentimentale de R. Reiner. Une amitié de longue date entre un homme et une femme est remise en question quand ils vivent ensemble une aventure amoureuse d'un soir.

23h25 CBWFT **Un crime dans la tête**
É.-U. 1962. Drame psychologique de J. Frankenheimer. À la fin de la guerre de Corée, un homme est décoré pour avoir sauvé la vie à des hommes de son détachement.

Mardi 22 juin

19h00 CBWFT **Qui veut la peau de Roger Rabbit**
É.-U. 1988.Comédie de R. Zemeckis. En 1947, dans un Hollywood imaginaire, des personnages de dessins animés vont et viennent parmi les humains. L'un d'entre eux, le lapin Roger Rabbit, est soupçonné d'être l'auteur d'un meurtre.

23h25 CBWFT **Sueurs froides 3**
Fr. 1988. Présentation de trois films de suspense de H. Palud.

Mercredi 23 juin

19h00 CBWFT **Charade**
É.-U. 1963. Comédie policière de S. Donen. Après l'assassinat d'un Américain en France, sa femme apprend qu'il s'était approprié une somme importante appartenant au gouvernement des États-Unis. Sa propre vie est maintenant en danger car on la soupçonne d'être en possession du magot.

19h00 Télé-M **Comment claquer 1 000 000 $ par jour**
Am. 1985. Comédie de W. Hill. Pour hériter d'une immense fortune, un joueur de baseball doit dépenser trente millions en un mois.

23h25 CBWFT **Le gendarme se marie**
Fr. 1968. Comédie policière de J. Girault. Le célèbre gendarme Cruchot tombe amoureux d'une jeune et jolie veuve. Cependant, la fille du gendarme n'approuve pas cette nouvelle romance.

Jeudi 24 juin

23h50 CBWFT **Les mâles**
Can. 1971. Comédie de G. Carle. Un étudiant et un bûcheron ont fui la société pour aller vivre ensemble dans le bois. L'arrivée d'une jeune fille provoque quelques frictions entre les deux hommes.

Vendredi 25 juin

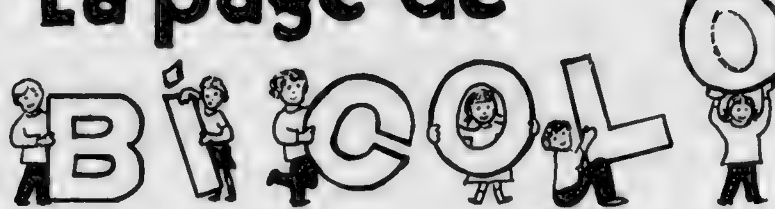
19h00 CBWFT **Portion d'éternité**
Can. 1989. Drame social de R. Favreau. Un jeune couple stérile s'en remet aux nouvelles techniques de la science pour avoir un enfant. Après leur mort accidentelle, une fonctionnaire du gouvernement enquête sur les activités du spécialiste qu'ils ont consulté.

19h00 Télé-M **B.L. Stryker: L'insurgé**
Am. 1989. Drame policier avec Burt Reynolds.

23h25 CBWFT **Kalamazoo**
Can. 1988. Comédie fantaisiste de A. Forcier. Félix Cotnoir tombe en arrêt devant la photo d'Eléna Montana qui semble avoir une queue de poisson à la place des jambes.

23h47 Télé-M **Les révoltés du Bounty**
Am. 1962. Drame historique de L. Milestone. En 1788, au cours d'un voyage dans le Pacifique, la tyrannie du capitaine du Bounty suscite la révolte de l'équipage.

La page de



Je vais donner à mon papa.... -

CHOCO



Tu aimerais devenir membre de mon CLUB...
recevoir une carte de membre...
et avoir la chance de gagner
un prix au tirage de chaque semaine?
C'est facile.

Bicolo

Découpe le coupon, envoie-le bien rempli à:

Club de Bicolo
C.P. 209
Lorette (MB)
ROA OYO

Nom: ______________________

Adresse: ______________________

____

Code postal: ____________ Âge: ________

Avec du sel et des craies!

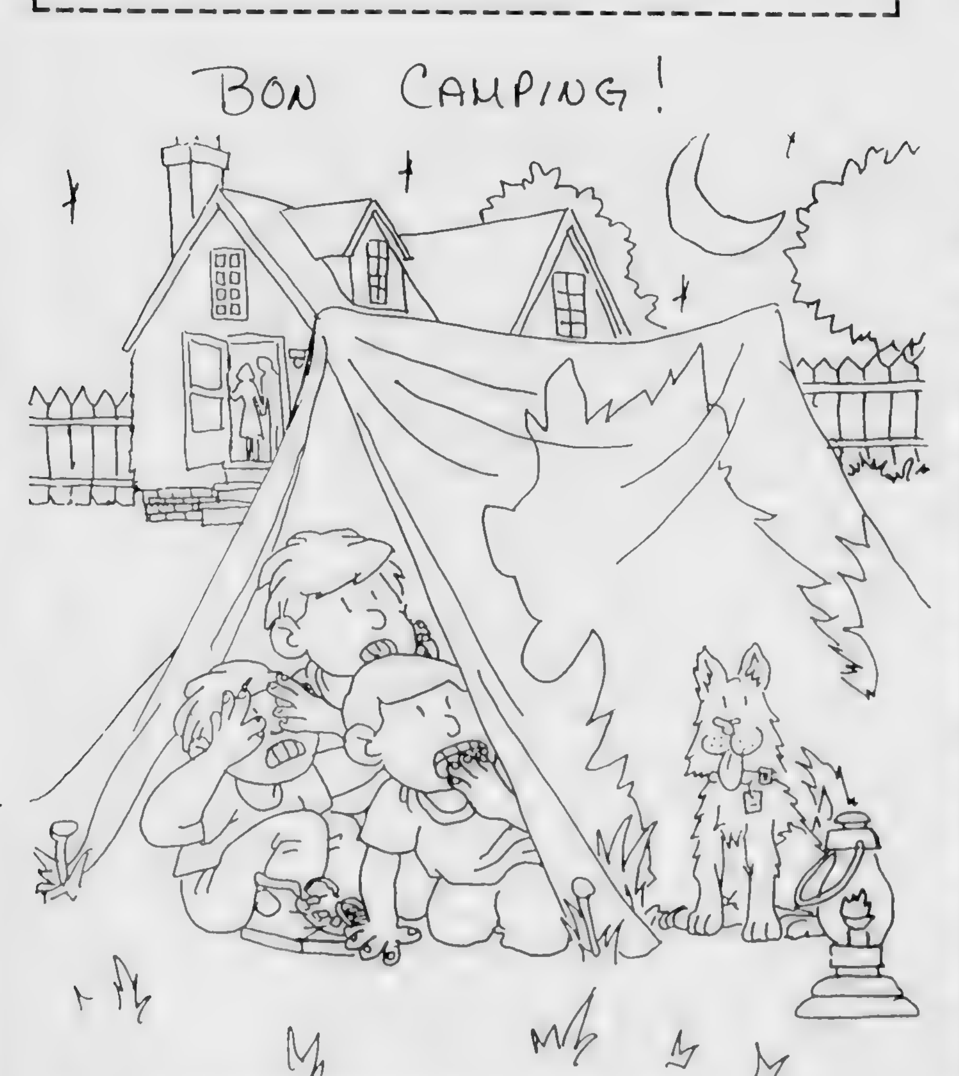
Ce dont tu as besoin:

- Sel.
- Petit bocal en verre.
- Craie à tableau de couleur.

Ce que tu dois faire:

1. Place une poignée de sel dans un bol et écrase le sel avec une craie à tableau de la couleur de ton choix.
2. Continue de cette façon jusqu'à ce que tu aies obtenu la couleur que tu veux.
3. Vide le sel coloré dans le bocal et colore d'autre sel de la même façon avec d'autres couleurs.
4. Pour varier le patron du sel, penche le bocal doucement sur un bord ou l'autre, ou plante un bâton dans le sel près du bord.
5. Afin de ne pas mélanger le sel, remplis le bocal.

Mets le couvert et tu auras?





MOTS EN ESCALIER

1. Impératif du verbe aller
2. Personne sympathique
3. Espace infini
4. Pièce d'acier qui retient un navire
5. Masse de vapeur
6. Coiffurre pour la tête
7. Ascension d'une montagne
8. Pantalon à bretelles

Réponses:
1. va
2. ami
3. ciel
4. ancre
5. nuages
6. chapeau
7. escalade
8. salopette

J'ai lu un bon livre!

Naufrage sur une île déserte

Par Sara Compton
Héritage Jeunesse

Quelle chance tu as de faire une croisière dans l'océan Pacifique! Mais comble de malheurs, tu tombes à la mer entraîné.e par une vague gigantesque. Tu te réfugies sur une caisse de bois et te laisses porter jusqu'au rivage d'une île tropicale. Que faire? Explorer les lieux, c'est peut-être dangereux. Demeurer sur la plage en attendant les secours, c'est plus sûr mais aussi moins excitant.

Dans cette aventure, plusieurs surprises t'attendent. Un gorille effrayant, des indigènes venus d'une autre île, ou quoi encore? Ce sont tes choix qui décideront de la suite. Alors prépare-toi: ce livre te procurera des émotions fortes et beaucoup de plaisir.

Un gros merci à La Boutique du Livre qui me donne un livre par mois pour vous en faire la revue.

Bienvenue à mes nouveaux membres!

11129	Justin Lavallée	La Salle
11130	Mathieu Nadeau	La Broquerie
11131	Adam Levesque	Sainte-Anne
11132	Joël DeCorby	Saint-Lazare
11133	Adrien DeCorby	
11134	Jules DeCorby	
11135	Aimé DeCorby	
11136	Mark Brown	Stratton (Ontario)
11137	Krista Ashley Hurton	
11138	Camille Hayens	
11139	Ryan Baranec	
11140	Travis Vandenbrand	
11141	Andrew Labbé	
11142	Tammy Horton	
11143	Shawn Leahey	
11144	Jason Boon	
11145	John Medicine	
11146	Michael Sharp	
11147	Garett Asselin	
11148	Joel G. Wilson	
11149	Jason O'Connor	
11150	Tara Scott	
11151	Lisa Van Osch	Lorette
11152	Chantal Knockaert	Winnipeg
11153	Janelle Bouchard	Saint-Jean-Baptiste
11154	Roger Phaneuf	Saint-Adolphe
11155	Mathieu Fillion	Lorette
11156	Melissa Rheault	Somerset
11157	Marina Rheault	
11158	Nicolas Clement	Kenora (Ontario)
11159	Pierre Potvin	Winnipeg
11160	Julie Aubut	Saint-Lazare
11161	Réal Blouin	
11162	Jérald Blouin	
11163	Joshua Butcher	
11164	Adrien Decorby	
11165	Aaron Fouillard	
11166	Krista Fouillard	
11167	Justin Huberdeau	
11168	Jessica Plante	
11169	Amanda Simard	
11170	Dustin Fouillard	
11171	Jeanna Simard	
11172	Dominique Lachance	Winnipeg
11173		
11174	Spencer Coutts	Lorette
11175	Steven Coutts	
11176	Marina Deroche	Notre-Dame-de-Lourdes
11177	Melissa Deroche	
11178	André Bilodeau	Winnipeg
11179	Stéphane Laflèche	
11180	Elyse Janelle Marie Joubert	
11181	Chantal Fisette	
11182	Louis Fisette	
11183	Patrick Leclerc	Sainte-Anne
11184	Arthur Roy	
11185	Nadia Marion	Winnipeg
11186	Josée Bazin	Notre-Dame-de-Lourdes
11187	Natalie Bazin	
11188	Renée Claude Gratton	Anola
11189	Laurent Gratton	
11190	Jérémie Brémault	Winnipeg
11191	Candace Van Osch	Lorette
11192	Lise Pinsonneault	Sainte-Agathe

Cher Bicolo,

Merci beaucoup pour l'abonnement à la revue J'AIME LIRE.

Je suis très content parce que j'aime beaucoup lire.

Ton ami,

Lincoln Stevens
de Sainte-Agathe

Cher Bicolo,

Merci pour l'abonnement, j'aime lire que j'ai gagné.

J'aime participer à tes concours.

Diane Kim
de Sainte-Agathe

BONNES VACANCES!

Prière au Sacré-Coeur

Que le Sacré-Coeur de Jésus soit loué, adoré et glorifié à travers le monde pour des siècles et des siècles, Amen.

Dites cette prière six fois par jour pendant neuf jours et vos prières seront exaucées même si cela semble impossible. N'oubliez pas de remercier le Sacré-Coeur avec promesse de publication quand les faveurs seront obtenues. Remerciements au Sacré-Coeur pour faveur obtenue. D.R.M.

Roxanne Kleebaum **Danielle Brétécher**

Félicitations à Roxanne et Danielle qui ont obtenu le baccalauréat en éducation du CUSB.

Leurs familles, Willis et Pierrette Kleebaum, Noël et Suzanne Brétécher, Josée et Joël, et toute la famille Labossière leurs souhaitent bon succès dans leur carrière d'enseignante.

La chronique religieuse †

L'édition canadienne du catéchisme maintenant disponible

L'édition canadienne en langue française du «Catéchisme de l'Église catholique» est maintenant disponible au Canada. (1)

Sous la responsabilité de la Conférence des évêques catholiques du Canada (CECC), l'édition canadienne est publiée quelque six mois après la promulgation officielle de ce catéchisme par le page Jean-Paul II, le 8 décembre dernier, fête de l'Immaculée Conception.

Cette édition a ceci de particulier en ce qu'elle inclut de nombreux "corrigenda" demandés par Rome depuis la parution de la version française publiée chez Mame/Plon en novembre 1992. De plus, elle contient des photos en couleurs contrairement aux photos en noir et blanc de la version française précédente.

Approuvé par le Saint-Père le 25 juin 1992, le catéchisme de l'Église catholique est le fruit de six années de travail. L'idée d'une telle publication a été proposée au Synode extraordinaire convoqué à Rome à l'automne 1985 pour faire le point sur le Concile Vatican II, vingt ans après la fin de ses travaux.

Le nouveau catéchisme de 688 pages présente toute la doctrine de la foi catholique, à la lumière de la Bible et de la liturgie. Pour ce faire, il s'articule autour de quatre grandes parties à savoir:

- la profession de la foi, qui énonce les articles de la foi chrétienne;
- la célébration du mystère chrétien, qui présente les sacrements de l'Église;
- la vie dans le Christ, consacrée aux commandements;
- et la prière chrétienne.

Le catéchisme de l'Église catholique n'est pas en soi un manuel de catéchèse. C'est plutôt une publication destinée aux évêques, aux prêtres, aux agents et agentes de pastorale pour l'enseignement de la doctrine catholique et la compilation éventuelle de catéchisme locaux.

Par ailleurs, il pourrait s'avérer utile à toute personne qui souhaite connaître et comprendre davantage les préceptes moraux et les fondements de la foi catholique.

Dans un message publié à l'occasion de la parution de l'édition canadienne, le président de la CECC, Mgr Marcel Gervais, «exprime l'accueil reconnaissant des évêques canadiens pour ce document impressionnant».

«Voilà, a-t-il fait remarquer, un instrument utile et pertinent qui saura, comme évêques, nous aider dans notre mission primordiale d'enseignement».

Selon Mgr Gervais, les évêques canadiens auront certainement l'occasion de réfléchir ensemble sur la place de ce catéchisme dans l'exercice de leur action pastorale et dans leurs projets d'évangélisation. Nous prendrons, dit-il, les mesures appropriées «pour en faciliter la compréhension et l'adaptation aux circonstances particulières de la vie des fidèles».

À noter que l'édition anglaise de ce catéchisme sera imprimée aussitôt que la traduction officielle aura été approuvée par le Saint-Siège. Selon toute vraisemblance, sa parution est prévue pour le mois de septembre 1993.

(1) À Saint-Boniface, on peut notamment s'adresser à La Boutique du Livre ou à la paroisse de la Cathédrale.

LES PETITES ANNONCES

Votre **PETITE ANNONCE** doit nous parvenir au plus tard le lundi à 17 h **par écrit** et être **payée d'avance** aux tarifs suivants: moins de 20 mots (**5$** ou **7,50$** pour deux semaines); 21 à 28 mots (**6$** ou **9$**); 29 à 35 mots (**7$** ou **10,50$**); 36 à 42 mots **au maximum** (**8$** ou **12$** pour deux semaines). N'oubliez pas de prévoir un montant additionnel pour la TPS!

Divers

PARC WINDSOR: Garde d'enfants à domicile. Mère/enseignante. 254-5312.
981-

REMERCIEMENTS au Sacré-Coeur pour faveur obtenue. L.A.B.
033-

GARDERAIS enfant en toute occasion ayant moi-même deux enfants. Linda au 237-6966.
048-

REMERCIEMENTS au Sacré-Coeur pour faveur obtenue. Que le Sacré-Coeur de Jésus soit loué, adoré et glorifié à travers le monde pour des siècles et des siècles. Amen. J.C.F.
059-

Je suis une veuve qui aimerait rencontrer un homme de 65 à 80 ans, qui aime voyager et danser. J'aime voyager, danser, bateau et pêche, camping, marcher et jouer aux cartes. Ne fume pas, boit à l'occasion. Un portrait et n° de téléphone, s.v.p. Répondez à Petite annonce: boîte 6, La Liberté, C.P. 190, Saint-Boniface, Manitoba, R2H 3B4.
061-

REMERCIEMENTS au Sacré-Coeur pour faveur obtenue. Que le Sacré-Coeur de Jésus soit loué, adoré et glorifié à travers le monde pour des siècles et des siècles, Amen. L.F.M.
062-

REMERCIEMENTS au Sacré-Coeur pour faveur obtenue. Que le Sacré-Coeur de Jésus soit loué, adoré et glorifié à travers le mde pour des siècles et des siècles, Amen. G.W.
072-

Recherche

DEMANDE aide à la cuisine; temps partiel, Café Colombien, 200, rue Masson. 237-3527.
052-

RECHERCHE gardienne chez moi pour un bébé de six mois. De 8 h à 12 h 30 du lundi au vendredi à partir du mois de septembre. Composez le 237-4010 entre 16 h et 18 h.
056-

RECHERCHE: gardienne, préférablement chez moi, dans le Domaine Marius Benoît, pour 2 enfants (4 et 2 ans). De 8 h à 16 h du lundi au vendredi du 1er septembre au 31 janvier. Composez le 237-6294.
065-

À vendre

JARDINS ST-LÉON: livraison de terre à la maison. Terre à deux mélanges. 1 verge: 32 $, 2 verges: 43 $, 3 verges: 53 $, 4 verges: 62 $. Composez le 237-7216.
986-

À VENDRE: à St-Malo, 1 acre de terre longeant la rivière, avec 2 maisons mobiles fournies. Piscine de surface, shuffleboard, balançoire et table extérieure. Puits artésien. Prix: 28 000 $. 883-2381.
016-

À VENDRE: Ferme d'animaux à boeufs au sud-est du Manitoba, au-dessus de 1 200 acres, avec maison, toutes machines nécessaires et 330 têtes d'animaux. Appelez Nap à Sutton Group Realty au 475-9130.
017-

À VENDRE: à Saint-Claude, maison de 4 chambres à coucher, grande salle à manger et salle de jeu. Deux salles de bain et garage double. Large propriété. Doit vendre. Prix négociable. Pour plus de renseignements, composez le 261-4535.
024-

À VENDRE: Motel et maison de 4 ch. à coucher sur a.p.p. 25 acres, bordant la rivière. Sur la Trans-Can. # 1 est. Appelez Nap Gagnon à Sutton Group R.E. au 475-9130.
031-

À VENDRE: Piano électronique Roland (numérique, modèle EP3) avec "stand". Comme neuf. Acheté en 1991. 500 $ ou meilleure offre. Composez le 235-1453 pour plus de détails.
055-

VENTE PRIVÉE: rue Deschambault. Maison de deux chambres à coucher. Sous-sol fini, deux salles de bain, garage et gazebo. Grand lot. Portes ouvertes le dimanche 20 juin de 14 h à 16 h. Composez le 231-0370.
060-

À VENDRE À ST-BONIFACE: condominium de 2 chambres à coucher, poêle, réfrigérateur, lave-vaisselle, laveuse, sécheuse, balcon, stationnement pour une voiture, près de tout. Disponible immédiatement. Composez le 233-8912.
066-

VENTE PRIVÉE: maison – centre Saint-Boniface. 3 chambres à coucher, garage double, près des écoles et Collège St-Boniface. 233-8669.
067-

À VENDRE: Norwood Flats: (1) Grande maison – complètement rénovée – Spectaculaire: 5 ch. à coucher + studio avec "Skylight" – 3 1/3 ch. de bain. Prix négociable. (2) Charmante petite maison de 2 ch. à coucher avec sous-sol à la grandeur, partiellement fini, doit être vendue, offres s.v.p. Portes ouvertes le lundi 21 juin, de 19 h à 20 h 30. Appelez Alice Arnal au 989-6900, Delbro R.E. Ltd.
068-

VENTE PRIVÉE: Condo de luxe de deux chambres à coucher au centre de St-Boniface, près de l'hôpital et du Collège. Cette bonne propriété est très bien aménagée, boiseries en chêne, foyer au gaz, deux salles de bain complètes. En plus, un ascenseur vous facilitera les montées et descentes. Hâtez-vous. Composez le 233-3753 aujourd'hui.
070-

À louer

À LOUER: grand appartement, rue Ritchot, près du Collège, pour dames ou demoiselles. Libre immédiatement. Services et stationnement inclus. Une personne 425 $/mois. Deux personnes 500 $/mois. Composez le 233-0651.
038-

À LOUER: Victoria Beach à Kroken Place Chalet 1 200 pi², près d'une belle plage et Ells Island. Disponible juillet et août. Tout inclus, prix raisonnable. Appelez Denise au 253-7366 ou Roger au 237-4255.
047-

À LOUER: Appartement de 2 chambres à coucher au 2e étage d'un duplex. Laveuse, sécheuse, deck, 2 places de stationnement. 475 $ inclut eau et chauffage. Disponible le 1er juillet. Appelez Jules au 254-5807 ou Denis au 235-1842. 236, rue Kitson.
050-

À LOUER: rue Ritchot, appartement de 2 chambres à coucher, partiellement meublé, disponible le 1er juillet. Stationnement inclus. 375 $. Composez le 231-1090, après 17 h.
051-

À LOUER: Appartement d'une chambre à coucher, refait à neuf, poêle, réfrigérateur, laveuse, sécheuse inclus et une place de stationnement. Libre le 1er août. 395 $. Composez le 231-1422.
053-

À LOUER: Dans le vieux Saint-Boniface, app. d'une chambre à coucher. 300 $. Disponible le 1er juin. Composez le 235-1745.
054-

À LOUER: à Norwood Flats, app. de 2 chambres à coucher, peinturé, d'ici le 15 juillet, accès au balcon, buanderie, stationnement. Tous les services inclus. Non-fumeur préféré. Disponible le 15 juillet ou le 1er août. 414 $ par mois. Loyer augmenté à 418 $ le 1er novembre. Composez le 237-3825 ou le 233-3221.
058-

À LOUER: appartement de 2 chambres à coucher. 245, boul. Provencher. Irène, concierge. Composez le 233-0198.
063-

À LOUER: chalet à la plage Albert. 233-6395. Jean-Paul.
064-

À LOUER: app. de 2 ch. à coucher au 175, rue Masson. 350 $ par mois. Composez le 233-3753.
069-

À SOUS-LOUER: rue Eugénie, app. de 2 ch. à coucher, balcon, air climatisé. Disponible le 1er août. Composez le 231-0953 après 18 h.
071-

QUIZ

Idéal pour les jeunes mariés



QUESTIONS

1. Quel célèbre hôtel fête ses 100 ans cette année?

2. Depuis combien de temps fait-il l'objet de rénovations diverses?

3. Quelle est la clientèle privilégiée du château?

4. Quel musée célèbre a été inauguré il y a 200 ans?

5. Combien d'oeufs peut pondre une coccinelle femelle en un jour?

6. Les coccinelles sont-ils des insectes nuisibles?

7. Toutes les minutes, ce romancier américain vend 18 livres dans le monde. De qui s'agit-il?

8. Quel est le premier Britannique à avoir mérité le prix Nobel de littérature?

9. Le premier Français?

10. Le premier Américain?

11. Le premier Russe?

12. Le premier (et seul) Colombien?

13. Qu'ont en commun Jean-Paul Sartre et Boris Pasternak?

14. Qui est John-Antoine Nau?

15. Qu'ont en commun Les Racines du ciel et La Vie devant soi?

RÉPONSES

1. Il s'agit du château Frontenac, à Québec.

2. Cette question est, paraît-il, presque une blague. On dit en effet que le château est en constante rénovation depuis 100 ans. Avec le temps, on lui a ajouté des ailes, et on dit que le château ressemble à ce qu'il était au tout début, mais en plus gros!

3. Les jeunes couples célébrant leur lune de miel. Le château en aurait accueilli plus de 73 000!

4. Le Louvres, à Paris.

5. Une cinquantaine. Elle donnera naissance à 1 000 larves au cours de sa vie!

6. Non. Les coccinelles se délectent de pucerons, qui eux sont nuisibles aux plantes dont ils sucent la sève. Les coccinelles sont une sorte d'insecticide naturel.

7. De Robert Ludlum. Ancien acteur venu à l'écriture à l'âge de 40 ans, il a écoulé 200 millions d'exemplaires de ses romans, traduits en 32 langues.

8. Rudyard Kipling, en 1907.

9. Sully Prudhomme, en 1901.

10. Sinclair Lewis, en 1930.

11. Ivan Bournine, en 1933.

12. Gabriel Garcia Marquez, en 1982.

13. Ils ont tous deux refusé leur prix Nobel.

14. Il a remporté le premier prix Goncourt pour son roman Force ennemie, en 1903.

15. Ces deux romans ont mérité le prix Goncourt à leur auteur respectif, Romain Gary et Émile Ajar. Le problème, c'est qu'il s'agit du même homme, Émile Ajar étant un pseudonyme utilisé par Gary, qui est alors devenu le seul écrivain à remporter deux fois le célèbre prix, qu'on ne peut, en théorie, attribuer, qu'une seule fois à un auteur.

Compilé par Sylviane LANTHIER

RECETTES

Le saumon en salade fruitée

L'action se déroule de préférence dans un saladier de verre, pour mieux voir les acteurs déployer leurs couleurs en apparitions successives.

À présenter lors d'un lunch, d'un brunch ou d'un buffet partage. On peut «réserver» deux jours à l'avance!



Vis ton saumon en salade fruitée

2 boîtes (7 1/2 oz/213 g chaque) saumon du Pacifique
Huile à salade
1/4 tasse (50 mL) jus de pamplemousse ou d'ananas
1 c. thé (5 mL) piment chili haché fin
1/2 c. thé (2 mL) zeste d'orange
1/4 c. thé (1 mL) basilic séché broyé
3 tasses (750 mL) laitue iceberg déchiquetée
3/4 tasse (175 mL) fèves germées
1/2 tasse (125 mL) châtaignes d'eau tranchées
1/4 tasse (50 mL) oignons verts hachés
2 tasses (500 mL) concombre anglais non-pelé, tranché fin
2 tasses (500 mL) pois verts congelés, blanchis
1 tasse (250 mL) mayonnaise

Égoutter le saumon et garder le jus. À ce jus, ajouter assez d'huile à salade pour faire 1/3 de tasse (75 mL). Ajouter jus de fruit, piment chili haché, zeste d'orange et basilic. Bien mélanger. Verser sur la laitue iceberg déchiquetée, bien remuer et déposer de façon uniforme dans le fond d'un grand saladier (8-10 tasses/2 L). Coucher dessus, successivement, les fèves germées, les châtaignes d'eau, les oignons verts et le concombre. Défaire le saumon en bouchées et déposer sur le concombre, prenant soin de placer de beaux morceaux autour du bord. Terminer avec les pois, puis napper de mayonnaise. Couvrir et réfrigérer. Servir froid.

Note: Cette salade peut se préparer deux jours à l'avance et être conservée au réfrigérateur jusqu'au moment de la servir. Dans ce cas, ne pas blanchir les pois congelés et, pour garder le saumon bien humide et la verdure bien croustillante, mettre 1/2 tasse de mayonnaise en plus (soit 1 1/2 tasse/375 mL au lieu de 1 tasse) et répandre de façon à couvrir complètement la couche de saumon et pois.

Donne de 8 à 10 portions.

À VOTRE SERVICE

AVOCATS-NOTAIRES

Antoine Fréchette
Avocat-notaire
Antoine G. Fréchette B.A. CERT. ED., LL.B.
155, boulevard Provencher
Saint-Boniface (Manitoba)
R2H 0G2
Tél.: 231-1333
Fax: 237-0998

DENISET ET BOILY
Avocats et notaires
Me Pierre Deniset, B.A., LL. B.
Me Jean-Paul Boily, B.A., LL. B.
Me Guy Jourdain*, LL. B. (Montréal), LL. B. (Manitoba)
Me Roxroy O. O. West, B.A., M.A., LL.B.
* Avocat-conseil et aussi membre du Barreau du Québec
202, boul. Provencher
Saint-Boniface (Manitoba)
R2H 0G3
Téléphone: 235-1378
Télécopieur: 233-9762

LAURENT-J. ROY c.r.
MICHEL L. J. CHARTIER
Avocats et notaires
MONK, GOODWIN
AVOCATS ET NOTAIRES
800 ÉDIFICE INTER-CITY GAS
444, AV. ST-MARY
WINNIPEG (MANITOBA)
R3C 3T1
TÉLÉPHONE: (204) 956-1060

Alain J. Hogue,
Barreau Man./Sask.
de
Hogue • Kushnier
AEQUALIS CORAM LEGE
Place Provencher
194, boul. Provencher
Saint-Boniface (Manitoba)
R2H 0G3
Tél.: (204) 237-1231
N° de FAX: 233-2689

TEFFAINE, LABOSSIÈRE,
Avocats et Notaires,
Rhéal E. Teffaine, c.r.
Denis Labossière
Avocat-conseil
Robert. Bétournay
185, boul. Provencher, pièce 201,
Saint-Boniface (MB)
R2H 4B3.
Téléphone: 233-4359.



• CONCEPTION GRAPHIQUE
• TYPOGRAPHIE
• MISE EN PAGE
• IMPRIMERIE
TÉLÉPHONE (204) 989-5252
TÉLÉCOPIEUR (204) 957-1735
SERVICE ET QUALITÉ

MÉTIERS

St-Anthony's Books & Church Supplies
283, avenue Taché
St-Boniface (Manitoba)
R2H 2A1
233-4480
Cadeaux pour toutes les occasions religieuses

ENTREPRISES NOËL



Secrétariat traitement de texte, imprimante au laser, traduction, photocopies.
Du nouveau!!! Service de FAX: 422-8378
Service rapide et de qualité. Contactez
Claire au: 422-5750
422-8574 (rés.)

SERVICE COMPLET DE DÉMÉNAGEMENT



256-5869 256-2564
Personnel tout à fait expérimenté

Vous avez des événements à signaler?
Composez le 237-4823

TAYLOR • MCCAFFREY
AVOCATS et NOTAIRES
ALAIN L.J. LAURENCELLE
9ième étage, 400, avenue St. Mary
Winnipeg, Manitoba
Canada R3C 4K5
Téléphone: (204) 988-0304
Fax: (204) 957-0945
À La Broquerie au local n° 4, dans le Chalet, les 1er et 3e jeudis de chaque mois, de 13 h à 17 h 30.
Tél.: 424-5343 (La Broquerie)
1-957-5464 (ligne sans frais)

François Avanthay
LLB.
Avocat et Notaire
25-185, boulevard Provencher
Saint-Boniface (Manitoba)
Tél.: 233-5029

AIKINS, MACAULAY & THORVALDSON
Marc M. Monnin
Richard J.F. Chartier
Francis J. St-Hilaire
Avocats et Notaires
30e étage — Téléphone: **957-0050**
360, rue Main
Winnipeg (Man.) — Télécopieur: **957-0840**
R3C 4G1
À la Caisse populaire de Sainte-Anne chaque jeudi de 14 h à 16 h 30.

Léo V. Teillet, B.A., LL.B.
Avocat et Notaire
131, boulevard Provencher, pièce 302
Saint-Boniface (Manitoba)
R2H 0G2
Téléphone: (204) 958-6850
Télécopieur: (204) 233-5770



OPTOMÉTRISTES

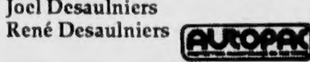
Dr Keith Mondésir
&
Dr Nathalie Cassis
Optométriste
• **Examen de la vue**
• **Lunettes ajustées**
• **Verres de contact**
201-1555, chemin St-Mary's
Saint-Vital
Pour un rendez-vous composez le 255-2459

Dr Denis R. Champagne
Optométriste
Sur rendez-vous seulement
212, avenue Regent ouest
224-2254
2090, avenue Corydon
889-7408

Dr R. J. Lecker
Dr M. N. Lecker
Optométristes
Examen de vue
2e étage, édifice 264, av. Portage
Téléphone: 943-6628

DR. ROSS F. MOORE & ASSOCIATES
OPTOMÉTRISTES
sont fiers d'annoncer
DR. GILLES G. LORTEAU
comme nouvel associé
SERVICES PROFESSIONNELS:
examens de la vue et de la santé oculaire, traitement orthoptique, lunettes, verres de contact.
942-0059
pour rendez-vous
409-428, avenue Portage
Édifice Power relié à la passerelle du magasin La Baie

Une bonne soirée porte un nom



Services professionnels de musique enregistrée
KARAOKE animé pour votre party, club ou soirée sociale
Jeux de lumières
Nous répondons à tous vos goûts
Réjean La Roche
237-9716

COMPTABLES AGRÉÉS

Couture Forest Cadieux

Associés	André G. Couture, c.a.
	Raymond A. Cadieux, c.a.
	Gérard H. Rodrigue, c.a.
Expert-conseil	Gabriel J. Forest, f.c.a.
Adjoint principal	Donald H. Smith, c.a.

Coopers & Lybrand
comptables agréés
consultants en affaires

Offrant une gamme complète de services professionnels aux particuliers et aux entreprises

C&L
2300, édifice Richardson
1, place Lombard
Winnipeg (Manitoba)
R3B 0X6
Téléphone : (204) 956-0550
Télécopieur : (204) 944-1020

Le savoir-faire en affaires

ASSUREURS



«Rassurez-vous chez nous»
Claude Forest
160, rue Marion 237-8434

Agence d'assurance Aurèle Desaulniers (1987)
390-B, boulevard Provencher
Téléphone: 233-4051
Pour tout service d'assurance
Feu • Vie • Maladie
Assurance voyage - Ferme-RRSP
Joel Desaulniers
René Desaulniers
AUTOPAC

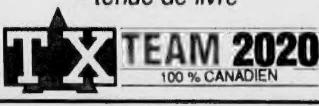
SERVICE COMPLET D'ASSURANCES
BALCAEN-VERMETTE INC.
1065, Autumnwood
AUTOPAC - Tél.: 257-4134
Adressez-vous à Maurice ou Emile

PELLAND CATERING
Traiteurs: mariages, dîners, réceptions et banquets
161, boul. Provencher
Saint-Boniface (Manitoba)
TÉLÉPHONE: 237-3319

FINANCES



196, rue Goulet
989-7300
Ernest Gautron
gérant
• *déclaration de revenu informatisée*
• *tenue de livre*



MÉTIERS

La Tour Eiffel
Pâtisserie, traiteur
service en dehors de la ville pour banquets.
Ouvert du lundi au samedi.
Banquets, noces, réceptions.
Gâteaux de noces.
1193, Chemin Pembina Winnipeg (Manitoba)
474-2070

Ménard service d'aliments
Variété d'aliments froids
Nos spécialités:
Funérailles, «sociales», «showers»
Pierrette Ménard 878-2472



• TRADITIONNEL
• RELIGIEUX
• HISTORIQUE ET
• CONTEMPORAIN
L'ART COMMÉMORATIF PERSONNALISÉ
405, av. Bertrand
233-7864
«Au service des franco-manitobains depuis 1910...»

Abonnez-vous

LA LIBERTÉ

Faites parvenir votre chèque ou mandat-poste à: La Liberté
C.P. 190, Saint-Boniface, Manitoba, R2H 3B4

Nom: ____________________
Adresse: ____________________
____

OPTIONS OFFERTES

	Au Manitoba	Ailleurs au Canada	Aux É.-U. et outre-mer
1) 1 an	25 $	30 $	35 $
+ taxes	*3,50 $*	*2,10 $*	*(sans taxes)*
Total:	**28,50 $❑**	**32,10 $❑**	**35$❑**
2) 2 ans	45 $	55 $	70 $
+ taxes	*6,30 $*	*3,85 $*	*(sans taxes)*
Total:	**51,30 $❑**	**58,85 $❑**	**70$❑**

Avis aux annonceurs
Cet espace est à votre disposition.
LA LIBERTÉ
237-4823